

Le rééquilibrage de la balance commerciale en Tunisie

dans une perspective d'industrialisation et de
coproduction au sein de l'espace euro-méditerranéen

Jean-Louis Guigou, Président de l'IPEMED
Mariem Brahim, Chargée d'études au sein de l'IPEMED

Sous la direction de
Noureddine Hajji, Président d'IPEMED Tunisie

Août 2017, Paris, Tunis



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط



bpifrance
SERVIR L'AVENIR

AVANT-PROPOS DE JEAN-LOUIS GUIGOU, PRÉSIDENT DE L'IPEMED ET DE NOUREDDINE HAJJI, PRÉSIDENT D'IPEMED TUNISIE

La présente étude est la première d'une longue série qu'IPEMED Tunisie planifie de réaliser. IPEMED Tunisie a été fraîchement créée pour asseoir l'ancrage de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranée (IPEMED) dans un pays phare de la rive Sud de la Méditerranée ; pays qui a servi, au cours de l'histoire, de locomotive au rapprochement avec les pays du bassin méditerranéen.

Ce premier travail concerne le redressement de la balance commerciale et s'inscrit dans une double perspective :

- **Une perspective d'industrialisation de la rive sud de la Méditerranée.** Dans de nombreux travaux et articles, l'IPEMED défend l'idée que les pays d'Afrique du Nord, et notamment le Maghreb, peuvent devenir le « Mexique de l'Europe »¹. Au même titre que le Canada et les Etats-Unis ont contribué au développement spectaculaire de l'industrie mécanique du Mexique, que la Chine entraîne les pays du sud est asiatique dans son développement industriel, et que l'Allemagne a contribué à industrialiser les pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO), désormais, ce sont les pays du Sud de la Méditerranée qui ont toutes les chances de s'industrialiser en relation étroite avec leurs partenaires européens et méditerranéens. Dans cette perspective, la Tunisie a une place de choix à prendre et une stratégie à définir dans le cadre de la redistribution de l'appareil de production dans l'espace euro-méditerranéen.
- **Une perspective de coproduction associant dans un partenariat « gagnant-gagnant » des industriels du Nord (France, Allemagne, Italie et Espagne) et du Sud (Tunisie, Maroc, Turquie, Algérie, Liban, Jordanie) au sein d'une chaîne de valeur intégrée, garantissant la qualité, la montée en gamme, les transferts de technologies et le partage de la valeur ajoutée.** Le moment est venu pour les industriels tunisiens, européens et méditerranéens de passer du commerce « import-export » à l'intégration dans des chaînes de production régionalisées compactes et performantes.

Dès lors, le but de cette étude, réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'IPEMED et IPEMED Tunisie, n'est pas le redressement en soi de la balance commerciale, mais bien d'analyser comment, tout en redressant la balance commerciale, l'industrie tunisienne peut trouver une place de choix dans le schéma de coproduction Nord-Sud et dans le vaste mouvement d'industrialisation qui se dessine au nord de l'Afrique. Elle permet ainsi de répondre aux questions suivantes :

- Avec quel pays et dans quel secteur organiser la coproduction ?
- Comment passer du commerce international à l'intégration en profondeur des systèmes productifs en Méditerranée ?
- Comment imposer aux pays avec lesquels le commerce est déficitaire à venir produire en Tunisie ?
- Quelle mesure faut-il prendre (écosystèmes ? clusters ? IDE ?) pour accélérer l'internationalisation du tissu industriel tunisien ?

Cette étude conclut donc à des opportunités d'investissement qu'offre singulièrement la Tunisie. La coproduction, concept cher à l'IPEMED, apparaît plus que jamais comme le modèle de partenariat privilégié entre les opérateurs tunisiens et les investisseurs européens et non européens dans l'axe économique « Afrique – Méditerranée – Europe ».

1 - En particulier, « Le Maghreb peut devenir le « Mexique » de l'Union européenne », Jean-Louis GUIGOU, Le Monde, 8 septembre 2014, disponible sur http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/09/08/le-maghreb-peut-devenir-le-mexique-de-l-union-europeenne_4483477_3234.html#ZD0drv8c8q9uTj40.99

SOMMAIRE

Avant-propos de Jean-Louis Guigou, Président de l'IPEMED et de Nouredine Hajji, Président d'IPEMED Tunisie	3
RÉSUMÉ	6
LE CONTEXTE : LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE DE LA TUNISIE NE CESSE DE SE CREUSER	8
PROPOSITIONS DE MESURES PRIORITAIRES	12
1ère proposition : Négocier avec les pays qui sont à l'origine du déficit commercial	12
1.1 Réduire le déficit avec la Chine	12
1.2. Réduire le déficit avec la Turquie	14
1.3. Réduire le déficit avec la Russie	16
2ème proposition : Moderniser les filières importatrices qui sont à l'origine du déficit commercial	18
2.1. Industrie agroalimentaire	18
2.2. Industrie chimique.....	20
2.3. Industrie de Métallurgie et sidérurgie.....	22
2.4. Industrie du bois et papiers.....	23
2.5. Industrie de l'énergie.....	23
3ème proposition : Renforcer les filières exportatrices	25
3.1. L'industrie du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure	25
3.2. Industries mécaniques et électriques.....	27
3.3. Mise à niveau du support aux activités exportatrices.....	29
4ème proposition : Restaurer la compétitivité du tissu industriel tunisien	30
4.1. Intégrer la mutation industrielle.....	30
4.2. Renforcer et redistribuer les clusters	35
4.3. Diversifier les marchés en particulier vers l'Afrique Subsaharienne pour restaurer sa compétitivité	37
CONCLUSION	39

FIGURES

Figure 1 : Analyse de l'évolution de la balance commerciale	8
Figure 2 : Détails des importations en provenance des pays de l'Extrême Orient entre 2010 et 2016	12
Figure 3 : Détails des importations en provenance des pays de l'Europe non membres de l'UE entre 2010 et 2016	14
Figure 4 : Importations du secteur Agroalimentaire	18
Figure 5 : Importations du secteur chimique	20
Figure 6 : Importations du secteur Métallurgie & sidérurgie	22
Figure 7 : Importations du secteur bois et papiers.....	23
Figure 8 : Exportations du secteur Textiles, Habillement, Cuir et Chaussures.....	25
Figure 9 : Exportations du secteur Mécanique et Electrique	28
Figure 10 : Carte des principaux pôles de compétitivité tunisiens.....	35

TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la balance commerciale en valeur MDT.....	9
Tableau 2 : Evolution trimestrielle des exportations en valeur MDT	9
Tableau 3 : Evolution trimestrielle des importations en valeur MDT	10
Tableau 4 : Déficit commercial par pays en 2016 en Millions de Dinars Tunisiens (MDT).....	12
Tableau 5 : Structure des importations tunisiennes en provenance de la Chine.....	13
Tableau 6 : Structure des importations tunisiennes en provenance de la Turquie.....	15
Tableau 7 : Structure des importations tunisiennes en provenance de la Russie.....	16
Tableau 8 : Principaux partenaires commerciaux de la Tunisie en 2016.....	26

GLOSSAIRE

ALECA : ACCORD DE LIBRE ECHANGE COMPLET ET APPROFONDI
APII : AGENCE DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION
CPG : COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA
FTDES : FORUM TUNISIEN DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX
GCT : GROUPE CHIMIQUE TUNISIEN
GITAS : GROUPEMENT DES INDUSTRIES TUNISIENNES AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES
IAA : INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
IDE : INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER
INS : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
MDT : MILLIONS DE DINARS TUNISIENS
M\$: MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS
MTEP : MILLIONS DE TONNES ÉQUIVALENT PÉTROLE
OMC : ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
TCAM : TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN
TIC : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
TIFA : TRADE AND INVESTMENT FRAMEWORK AGREEMENT

RÉSUMÉ

La tendance déficitaire de la balance commerciale tunisienne ne cesse de s'aggraver. Or, le développement de l'économie tunisienne requiert des fondamentaux forts en termes d'équilibre de la balance commerciale, d'une part, et de la mutation du tissu industriel existant en un écosystème créateur de valeur et d'emploi, de l'autre.

La rationalisation des importations, tout comme l'amélioration des exportations, sont incontournables pour assurer ce développement tout en restant compétitifs sur plus d'un secteur.

La présente étude, intitulée « Le rééquilibrage de la balance commerciale en Tunisie » vise à identifier des solutions efficaces permettant de retrouver un équilibre pérenne de la balance commerciale et de faire des échanges commerciaux un catalyseur de la relance de l'économie en Tunisie.

Cette étude conclut ainsi à quatre propositions :

1^{ÈRE} PROPOSITION : **Négocier avec les pays qui sont à l'origine de ce déficit commercial en priorité avec la Chine, la Turquie et la Russie**

Alors que 85% du commerce extérieur se réalise avec les pays de l'UE, ce commerce Nord/ Sud est équilibré, sous l'angle de l'impact net sur la balance commerciale.

Par contre, le déficit avec certains pays comme la Chine, la Turquie et la Russie est colossal. Il est urgent de rationaliser les importations de la Tunisie dans le respect de ses engagements internationaux. Il en va de même de certaines des activités en Tunisie.

Avec la Chine, il semble nécessaire d'établir de nouvelles relations dans la perspective d'attirer des investissements chinois en Tunisie pour développer des plateformes d'opérations sur l'Europe et l'Afrique. Avec la Turquie, il paraît essentiel de revoir la convention d'échanges commerciaux entre les deux pays pour limiter les importations « improductives » et réduire les importations de luxe. Avec la Russie, il devient indispensable de développer et diversifier les exportations à destination de ce pays.

2^{ÈME} PROPOSITION : **Moderniser les filières importatrices qui sont à l'origine du déficit commercial**

Sur la période 2010-2016, les filières qui sont à l'origine, en moyenne, de 79% du déficit commercial sont les suivantes :

- la filière agroalimentaire (13% du total du déficit commercial) ;
- la filière chimique (19%) ;
- la filière métallurgie – sidérurgie (18%) ;
- la filière bois et papiers (6%) ;
- la filière énergétique (23%).

Deux axes apparaissent prioritaires pour traiter le déficit lié aux importations excessives de ces 5 filières :

- « rapatrier » et développer en Tunisie les activités de transformation en prolongement des importations des produits alimentaires et de la production agricole et ne plus se limiter à des exportations de produits non transformés ;
- concentrer les IDE sur l'ensemble sur ces 5 filières et internationaliser la production.

3^{ÈME} PROPOSITION : Renforcer les filières exportatrices

Les filières qui sont fortement exportatrices et qui ont encore un fort potentiel de croissance sont les suivantes :

- la filière textile, habillement, cuir et chaussures, au niveau de laquelle le renforcement de la chaîne de valeur et la diversification de la production est à la fois nécessaire et possible. Ce secteur reste un domaine privilégié de coproduction avec les industriels européens.
- la filière mécanique et électrique, au niveau de laquelle la restauration et le renforcement de la compétitivité sont nécessaires avec l'attraction d'opérateurs d'envergure comme, à la fois, cibles et moteurs de la dynamique qu'elle doit connaître.

4^{ÈME} PROPOSITION : Restaurer la compétitivité du tissu industriel tunisien

Cette étude montre des secteurs et des filières, pas ou trop peu exploités. Les questions portant sur les conséquences des mutations technologiques et la nécessaire reconfiguration et dynamisation de quelques secteurs vers une production à forte valeur ajoutée doivent avoir des réponses claires au travers d'une politique affirmée par des actions concrètes sur le terrain.

Les secteurs et filières automobile, aéronautique, textile, habillement, cuir, chaussures, chimique, agroalimentaire, énergies renouvelables et le digital regorgent d'opportunités d'investissement ; la coproduction avec des partenaires européens et non européens pouvant constituer un levier pour leur développement.

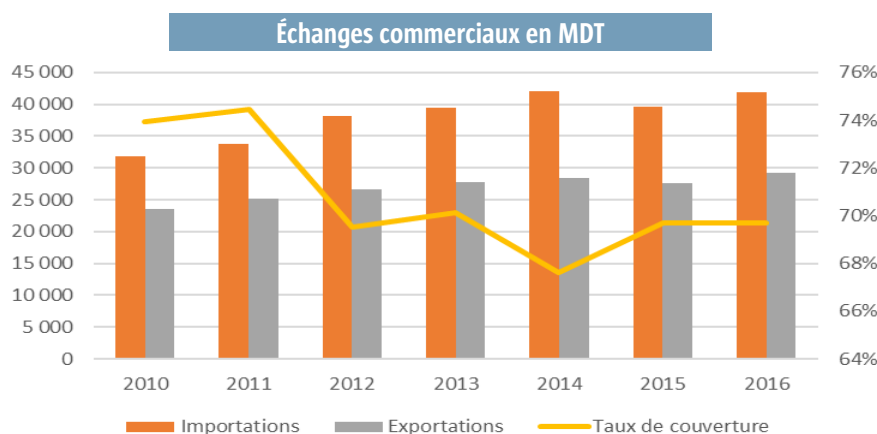
LE CONTEXTE : LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE DE LA TUNISIE NE CESSE DE SE CREUSER

Pourquoi est-il intéressant d'analyser en détail la balance commerciale et le déficit qui se creuse en Tunisie ?

Cette étude permet de diagnostiquer les points forts et faibles du tissu tunisien et de faire des propositions pour assurer sa revitalisation.

En 2016, le taux de couverture des importations par les exportations a enregistré une quasi stabilisation, s'établissant à 69,8%, contre 69,6% en 2015.

Figure 1 : Analyse de l'évolution de la balance commerciale



SOURCE : INS

En réalité, le déficit est devenu structurel. Il s'est creusé au fil des années. Deux faits majeurs l'ont engendré : d'une part, la crise économique de 2008 et, d'autre part, la révolution de 2010-2011. La croissance du PIB, à nouveau positive depuis fin 2011, s'est dégradée sur la période 2012-2015 et reste essentiellement entretenue par l'augmentation de la demande (Banque Mondiale, 2015).

Ce déséquilibre persistant entre la valeur des exportations et celle des importations de biens et de services révèle en fait un recul de la compétitivité de l'économie tunisienne¹. Reste qu'après les dérapages de la période postrévolutionnaire, le déficit commercial s'est stabilisé autour de 14% du PIB en 2015, un niveau proche de celui de 2010. Une diminution marquée des importations, la hausse exceptionnelle des exportations d'huile d'olive ainsi que la baisse de la facture d'énergie sont à l'origine de cette fragile embellie économique.

Dans ces conditions, l'ouverture de négociations entre la Tunisie et son principal partenaire économique, l'Union Européenne (UE), arrive à point nommé, pour arriver à un Accord de Libre Échange Complet et Approfondi (ALECA). C'est non seulement l'occasion de moderniser le tissu productif du pays, mais aussi la possibilité, si une politique d'offre s'y ajoute, d'un rééquilibrage de la balance commerciale.

1 - Remarque : il aurait été utile de pousser plus loin l'analyse de la structure des importations pour isoler la partie équipements et production (CAPEX) de la partie consommation (OPEX). En effet, on peut supposer que la CAPEX est un pari sur l'avenir qui contribuera à moyen long terme à la résorption du déficit de la balance commerciale et son impact devrait être lu de manière positive et en tout état de cause de manière différente des OPEX. Dans les travaux ultérieurs, filière par filière, nous tiendrons compte de cette différence.

La Tunisie possède en effet une économie ouverte. Selon la Banque mondiale, 93% de son PIB émanaient en 2015 du commerce. Depuis la crise de 2011, le pays avait poursuivi sa politique d'ouverture économique. Il bénéficie d'un accord d'association avec l'Union européenne, qui supprime les barrières tarifaires et commerciales sur la plupart des marchandises. La Tunisie a également signé en 2002 un accord-cadre de commerce et d'investissement (TIFA) avec les États-Unis, lequel pourra ultérieurement se muer en accord de libre-échange.

L'Institut National de la Statistique a publié en 2017 une note sur l'évolution des échanges commerciaux avec l'extérieur. Le constat est sans appel : la tendance déficitaire de la balance commerciale tunisienne n'a pas cessé ; pire, elle s'aggrave. Au cours du premier trimestre de l'année 2017, la balance commerciale est ressortie à - 3 878 milliards de dinars contre - 2 466 milliards de dinars au cours du même trimestre de l'année précédente, soit une baisse en glissement annuel de (-57%).

Tableau 1: Evolution de la balance commerciale en valeur MDT

	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	GLISSEMENT %
Balance commerciale	-2466,3	-3567,9	-3292,5	-3061,3	-3878,9	-57%

SOURCE : INS

L'INS est très clair à ce sujet : « l'aggravation, en continu du déficit commercial de la Tunisie s'explique essentiellement par la courbe ascendante des importations, soit 20,3% de croissance ». Limitée par la faible technicité de son tissu économique, la Tunisie est obligée d'exporter principalement des produits à faible valeur ajoutée (produits agricoles, phosphates, etc...), à bas coût. Le pays importe des produits à très haute valeur ajoutée dont le prix reflète la valeur technologique (produits automobiles, produits pharmaceutiques, appareils électronique, etc...).

Les statistiques des échanges commerciaux de la Tunisie indiquent une évolution croissante de ses flux d'importation et d'exportation. Malgré l'amélioration des exportations constatée en 2017, la balance commerciale reste déficitaire suite à une forte augmentation des importations.

Tableau 2 : Evolution trimestrielle des exportations en valeur MDT

EXPORTATIONS EN MDT 2016-T1 2017	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	GLISSEMENT %
SECTEUR						GLISSEMENT ANNUAL
PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET LA PECHE	257,797	317,529	198,422	306,883	336,737	31%
PRODUITS DES IND. AGR. ET ALIMENTAIRES	500,34	511,321	433,27	579,302	526,963	5%
MAT. DE CONSTRUCTION, CERAMIQUES, VERRE	136,041	152,949	113,181	113,03	113,245	-17%
• MACHINES ET MATERIELS MECAN. ET ELECT.	3004,3	3443,5	3230,3	3342,8	3494,9	16%
- MACHINES ET MATERIELS MECANIQUES	1113,1	1338,1	1187,8	1304,3	1354,7	22%
- MACHINES ET MATERIELS ELECTRIQUES	1891,2	2105,4	2042,5	2038,5	2140,2	13%
PRODUITS CHIMIQUES	599,881	523,227	598,238	494,437	493,614	-18%
• TEXTILES, HABILLEMENT ET CUIR	1636,7	1653,4	1466,8	1780,8	1802,675	10%
- TEXTILES ET HABILLEMENT	1353,4	1366,8	1211,9	1484,2	1494,344	10%
- CUIRS ET CHAUSSURES	283,3	286,6	254,9	296,6	308,331	9%
PRODUITS DIVERS IND. MANUFACTURIERES	449,499	494,739	424,64	477,508	506,432	13%
PRODUITS MINIERS	8,935	8,636	9,776	18,471	14,922	67%
PETROLE BRUT ET PROD. PETROLIERS, GAZ	422,145	134,347	227,04	898,12	243,133	-42%
Total	7015,6	7239,6	6701,7	8011,4	7532,6	7%

SOURCE : INS

En ce qui concerne les évolutions trimestrielles des exportations, elles ont globalement progressé de 7% pour atteindre 7 532,6 MDT au premier trimestre 2017. Cette hausse est due à plusieurs filières :

- produits de l'agriculture et la pêche : +31%, suite notamment à l'augmentation des ventes de dattes (197,4 MDT contre 139,5 MDT) ;
- machines et matériels mécaniques et électriques : + 16% ;
- produits divers ind. manufacturières : + 13% ;
- textile et habillement et cuirs : + 10%.

A l'inverse, d'autres filières ont enregistré des baisses de leurs exportations :

- pétrole brut et produits pétroliers, gaz : - 42%, suite à la diminution des ventes du pétrole brut (173,1 MDT contre 311,8 MDT).
- produits chimiques : - 18%, suite à la diminution des exportations en acide phosphorique (80,9 MDT contre 183,3 MDT).

Structurellement, au-delà de ces évolutions trimestrielles des exportations, deux secteurs (Machines et matériels mecan. et elect et textiles, Habillement et cuir) représentent en moyennent 65% des exportations et méritent d'être renforcés (cf 3^{ème} proposition).

Autrement dit, les exportations des différentes filières économiques clés ont connu, ces derniers trimestres, des dynamiques très différentes. En cela, elles ont été totalement impactées par les évolutions d'un marché international, devenu de plus en plus concurrentiel.

En ce qui concerne les importations, elles ont augmenté de 20%, suite à la hausse de 61% des importations du secteur de l'énergie. Cela est dû aux achats de pétrole brut (242,5 MDT contre 150,5MDT) et de produits raffinés (889,3 MDT contre 737,8 MDT). De même, il y a eu dans le secteur des produits agricoles et alimentaires de base une augmentation de 56%, du fait de la hausse des achats de blé tendre (139,5 MDT contre 53,7 MDT).

Tableau 3 : Evolution trimestrielle des importations en valeur MDT

IMPORTATIONS EN MDT 2016-T1 2017	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	GLISSEMENT % GLISSEMENT ANNUEL
PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET LA PECHE	718,286	635,023	679,607	828,877	794,5	11%
• PRODUITS DES IND. AGR.ET ALIMENTAIRES	395,093	464,88	486,474	636,036	616,69	56%
MAT.DE CONSTRUCTION, CERAMIQUES, VERRE	116,682	140,884	129,938	129,23	135,041	16%
MACHINES ET MATERIELS MECAN.ET ELECT.	4179,3	4927,7	4531,5	4758,9	4893,9	17%
- MACHINES ET MATERIELS MECANIQUES	2630,4	3155,1	2919,6	3114	3222,3	23%
- MACHINES ET MATERIELS ELECTRIQUES	1548,9	1772,6	1611,9	1644,9	1671,6	8%
• PRODUITS CHIMIQUES	1205,961	1193,045	1116,499	1322,008	1285,738	7%
TEXTILES, HABILLEMENT ET CUIR	1178,2	1419,1	1085,5	1337,1	1381,114	17%
- TEXTILES ET HABILLEMENT	971	1153,8	893,7	1114,1	1159,588	19%
- CUIRS ET CHAUSSURES	207,2	265,3	191,8	223	221,526	7%
• PRODUITS DIVERS IND. MANUFACTURIERES	726,368	800,067	687,286	729,91	762,559	5%
PRODUITS MINIERES	17,37	9,686	15,476	7,146	20,114	16%
• PETROLE BRUT ET PROD. PETROLIERS, GAZ	944,709	1217,176	1261,878	1323,471	1521,826	61%
Total	9482,0	10807,6	9994,2	11072,7	11411,5	20%

SOURCE : INS

Les importations des industries mécaniques et électriques ont progressé de 17%, les matériaux de construction, céramiques et verre de 16%, les mines phosphates et dérivés de 16,5% et les biens de consommation autres qu'alimentaires de 11%. Enfin, durant le premier trimestre de cette année, l'aggravation du déficit de la balance commerciale est aussi la conséquence de la dépréciation du dinar tunisien, soit une perte de 10,6% de sa valeur par rapport aux autres devises.

Le troisième examen de la politique et des pratiques commerciales de la Tunisie mené par l'OMC en 2016 souligne la résilience de l'économie tunisienne, en dépit de « *sa crise socio-politique déclenchée à fin 2010, et des bouleversements qui ont suivi* », notamment grâce à la « *relative diversification de l'économie, sa performance commerciale, et le bon niveau de formation de sa main-d'œuvre [...] la baisse de la part des exportations dans le PIB (de 45% en 2005 à 39% en 2015), et la hausse concomitante des importations (de 45% à 50%) suggèrent que des réformes sont nécessaires pour restaurer la compétitivité des entreprises tunisiennes* »². Les mouvements sociaux, les luttes politiques ont en effet mis à nu les insuffisances de l'économie tunisienne, et les gouvernements successifs peinent à redémarrer la machine économique. Alors que le taux de croissance du pays ne dépasse pas 2%, *Fitch ratings* vient d'abaisser la note de la Tunisie de BB – à B+.

Structurellement, au delà des évolutions trimestrielles des importations, cinq secteurs déficitaires méritent d'être modernisés (produits chimiques ; pétrole brut et prod. pétroliers, gaz ; produits des ind. agr. et alimentaires et produits divers ind. manufacturières) (*2^{ème} proposition*).

Le présent rapport vise donc à répondre aux problématiques suivantes :

- Que faut-il faire pour contenir le déficit commercial à un niveau acceptable de manière à améliorer le taux de couverture des importations par les exportations ?
- Quelles sont les importations les plus importantes qui grèvent la balance commerciale tunisienne³ ?
- Comment substituer la production intérieure à ces importations ?
- Quels sont les secteurs dynamiques à l'exportation ? Comment les renforcer ?
- Comment restaurer la compétitivité du tissu industriel Tunisien ?

L'heure n'est plus aux atermoiements, il faut agir et trouver aussi des solutions radicales et efficaces. Les conséquences qui peuvent découler de l'inaction sont nombreuses et néfastes. En effet, la Banque Centrale Tunisienne (BCT) a précisé qu'à ce rythme, et en l'absence de mesures correctrices, le déficit risque de se situer, pour toute l'année 2017, à des niveaux supérieurs à ceux enregistrés par le passé avec des conséquences négatives sur les réserves de changes et les ratios de l'endettement extérieur. Or, plus les réserves en devises sont décroissantes, plus grandes sont les difficultés pour payer les importations. Cela entraîne une dévaluation continue du dinar tunisien par rapport au dollar et à l'euro. Cette dépréciation reflète la situation économique du pays qui connaît une crise plus grave encore que celle de 1986.

Le rapport conclut à quatre propositions majeures, exposées dans les parties précédentes :

- 1^{ère} proposition : Négocier avec les pays qui sont à l'origine de ce déficit commercial en priorité avec la Chine, la Turquie et la Russie ;
- 2^{ème} proposition : Moderniser les filières qui sont à l'origine du déficit commercial ;
- 3^{ème} proposition : Renforcer les filières exportatrices ;
- 4^{ème} proposition : Restaurer la compétitivité du tissu industriel tunisien.

2 - https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/s341_sum_f.pdf

3 - Pour des raisons d'ordre méthodologique, les données présentées ci-dessous sont exprimées en valeur et non en volume.

PROPOSITIONS DE MESURES PRIORITAIRES

1^{ère} proposition : Négocier avec les pays qui sont à l'origine du déficit commercial

En termes de volume, 85% du commerce extérieur se fait avec l'UE avec laquelle, il n'y a pas de déficit. En revanche, le déficit extérieur est essentiellement concentré sur trois pays : la Chine (30% du déficit commercial), la Turquie (15%) et la Russie (11%). La Chine reste le pays avec lequel la Tunisie enregistre le déficit commercial le plus important (-3 905,83 MDT) suivie par d'autres pays dont notamment la Turquie (-1 838,585 MDT) et la Russie (-1 406,203 MDT).

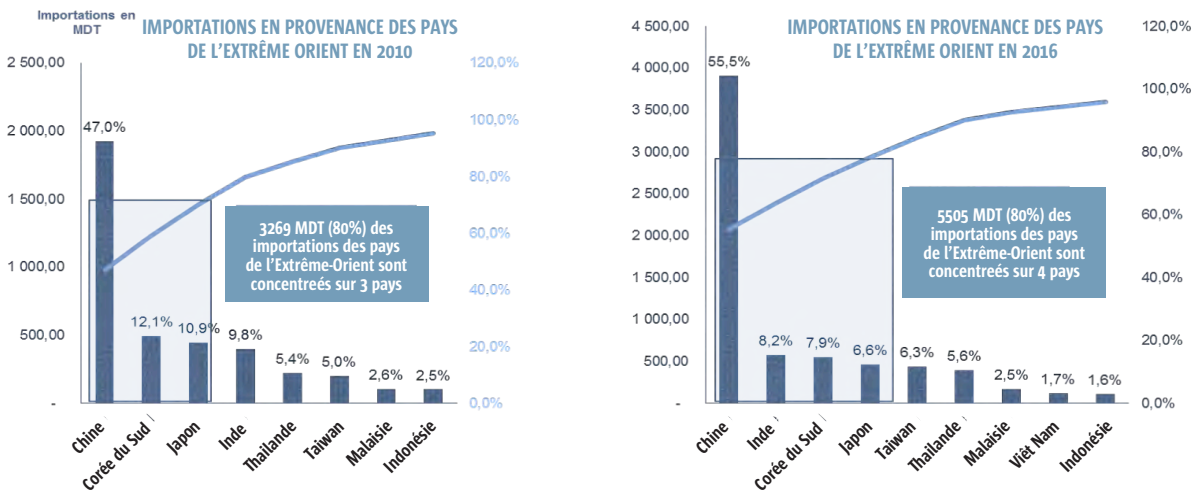
Tableau 4 : Déficit commercial par pays en 2016 en Millions de Dinars Tunisiens (MDT)

	CHINE	TURQUIE	RUSSIE	DÉFICIT TOTAL
Déficit par pays	3905,83	1838,585	1406,203	12621
%	30%	14,56%	11,14%	

SOURCE : INS

1.1 RÉDUIRE LE DÉFICIT AVEC LA CHINE

Figure 2 : Détails des importations en provenance des pays de l'Extrême Orient entre 2010 et 2016



La Chine est devenue le pays avec lequel la Tunisie enregistre le déficit commercial le plus important (- 3 905,83 MDT) en 2016, soit 55,5% du déficit global avec les pays d'Extrême Orient. Selon les données affichées par le ministère chinois du Commerce, la Chine aurait, en 2012, exporté vers la Tunisie des produits dans les domaines des nouvelles technologies, du transport, des industries électriques, de l'électroménager, ainsi que des produits manufacturés et de consommation. La structure par produits est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Structure des importations tunisiennes en provenance de la Chine

SECTEURS	2016	%
Mécanique & Electronique	2484,386	63,6%
Textile, Habillement, Cuir et Chaussures	440,914	11,3%
Métallurgie Sidérurgie	396,302	10,1%
Chimique	354,370	9,1%
Autres secteurs	184,005	4,7%
Agroalimentaire	35,180	0,9%
Pharmaceutique	9,448	0,2%
Pétrole brut et Prod. Pétroliers, GAZ	1,228	0,0%
Total	3905,837	100,0%

SOURCE : INS

Les importations en provenance de la Chine sont concentrées, à près de 80%, sur trois chapitres avec une nette prédominance des mécaniques & électronique (64%), et de manière assez équilibrée entre Textile, Habillement, Cuir et Chaussures (11%) et Métallurgie Sidérurgie (10%).

En 2016, les importations tunisiennes du secteur Mécanique & Electronique représentaient 64% du total des importations. Cette proportion s'explique d'abord par le fait que la Chine, dotée d'une monnaie dévaluée et d'autorités peu regardantes sur la propriété intellectuelle, constitue le fournisseur idéal d'un marché tunisien captif. Le « made in China » est, en effet, très consommé en Tunisie.

Du côté tunisien, il est donc devenu urgent d'en finir avec ce déséquilibre occasionné par la Chine. Pour ce faire, les entreprises tunisiennes ont tout intérêt à entrer en relation avec leurs homologues chinois. Il s'agit de leur présenter non seulement le cadre local des affaires, mais aussi les opportunités d'investissement public et privé, et donc des perspectives de développement. Premier élément favorable : la Tunisie pourrait devenir un hub compétitif pour la région euro-méditerranéenne en raison de son histoire, de son expérience et de sa position géographique aux portes de l'Afrique et de l'Europe. Forte de ses bonnes relations avec tous ses voisins arabes et africains, le pays a conservé ou acquis l'accès aux marchés de la région. Il a signé des accords de libre-échange avec quelques pays arabes (Agadir) et la Turquie et peut se prévaloir d'une convention de libre-échange et d'un statut de partenaire privilégié avec l'Union Européenne. S'ajoutent à cela les négociations de l'ALECA qui sont en cours.

Second atout : la culture industrielle de la Tunisie est connue et reconnue à l'échelle internationale. C'est, selon les plus récents classements internationaux, un leader en Afrique du Nord, en matière de compétitivité industrielle, d'attraction des IDE, d'innovation et de développement des TIC. Les entreprises chinoises pourraient donc produire à partir de la plateforme tunisienne pour exporter ensuite vers l'Europe ou l'Afrique, au sein desquelles la Tunisie détient déjà des positions et des accords. Des secteurs de coopération ont de plus été identifiés entre les deux parties : automobile, téléphonie mobile, énergies renouvelables.

C'est pourquoi la Tunisie doit établir de nouvelles relations avec la Chine. Il s'agit d'attirer les investissements chinois et donc de promouvoir des joint-ventures tuniso-chinoises. La participation commune à des événements et la multiplication d'actions promotionnelles peuvent rapprocher les milieux d'affaires des deux pays et, accessoirement, attirer davantage de touristes chinois.

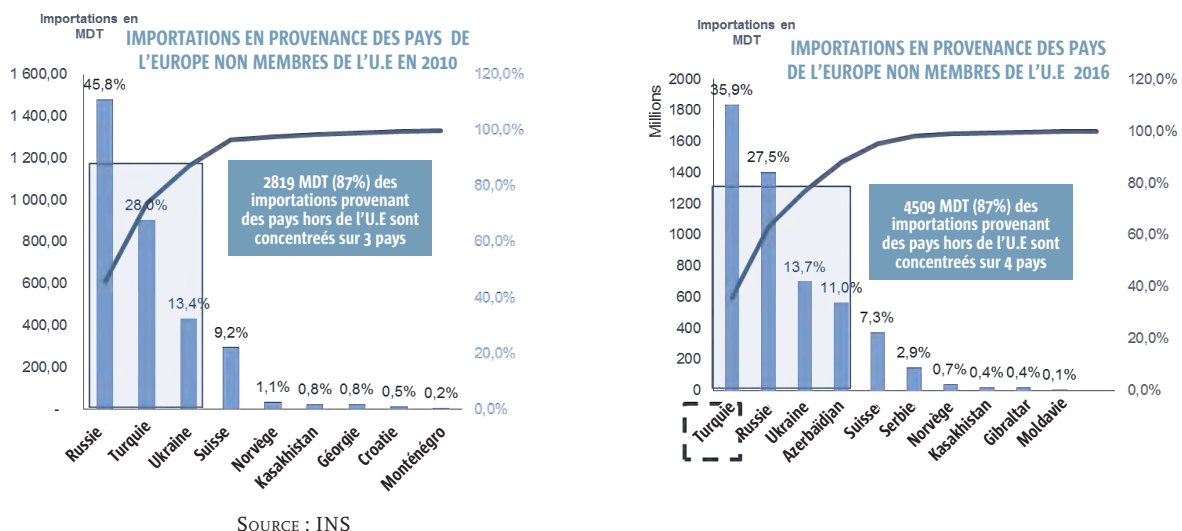
C'est dans cette perspective que la Tunisie doit⁴ :

- Obtenir des lignes de financement chinoises destinées à l'investissement et au commerce extérieur ;
- Dynamiser l'investissement industriel chinois en Tunisie dans les différents secteurs de production déficitaire ;
- Demander une assistance technique pour accéder au marché chinois et, ainsi, développer ses propres exportations ;
- Renforcer les flux des investissements dans les industries lourdes et à fort potentiel technologique. La Tunisie peut compter sur le groupe chinois CRRC Corporation, leader mondial dans le domaine d'assemblage, qui a montré une volonté de création des usines d'assemblage et du montage de gros matériel roulant ;
- Accentuer la présence diplomatique et consulaire de la Tunisie en Chine afin de faciliter la présence des entreprises tunisiennes en Chine ;
- Encourager les liaisons des banques tunisiennes avec le marché chinois afin de pouvoir mettre à la disposition des entreprises tunisiennes des lignes de crédit sur le marché local ;
- Créer une ligne de Swap de change pour pouvoir régler une partie des opérations commerciales et financières en monnaie nationale. Cet accord Swap permettra de réduire les risques de change pour les deux parties et d'intéresser davantage les importateurs chinois aux exportations tunisiennes⁵.

La Chine s'offre donc comme un débouché potentiel en raison de sa puissance économique qui en fait la locomotive du monde. Face à la stagnation de l'économie européenne, la Chine serait une bonne alternative pour ouvrir de nouvelles perspectives à l'économie tunisienne. Pourrait en découler une relance économique, avec des effets sur la création d'emplois et sur les investissements. Si l'Europe reste le partenaire stratégique de la Tunisie, il est nécessaire que la Tunisie regarde vers l'Afrique et l'Asie aussi. Reste que la Tunisie n'exporte pour l'instant vers la Chine que de l'huile d'olive, des dattes, du vin et surtout des phosphates. Autant la Chine vend à la Tunisie des biens d'équipement et des biens à haute valeur ajoutée, autant la Tunisie n'expédie en Chine que des produits à faible valeur ajoutée (matières premières et agroalimentaire). Cette tendance doit être revisitée.

1.2. RÉDUIRE LE DÉFICIT AVEC LA TURQUIE

Figure 3 : Détails des importations en provenance des pays de l'Europe non membres de l'UE entre 2010 et 2016



4 - « Le gouvernement s'attaque au déficit commercial », Maha OUELHEZI, 16 mai 2017, La Presse de Tunisie

5 - « Tunisie-Commerce : Bientôt, achetez chinois et payez en Dinar tunisien », Khaled Bouzima, African Manager, 19/02/2017

La Turquie est le deuxième pays avec lequel la balance commerciale est déficitaire en 2016. Bien que la Tunisie ait déjà signé plusieurs accords de libre-échange, visant à rééquilibrer sa balance commerciale par la stimulation des exportations vers les pays partenaires (autres que ceux de l'UE), la situation demeure inchangée. Le graphique de l'année 2016 montre qu'elle a même empiré vis-à-vis de certains pays, telles la Turquie (1 838 MDT), la Russie (1 406 MDT), et l'Ukraine (700 MDT). A ce rythme, le pays risque de dépasser le déficit de 12,620 milliards de dinars enregistré en 2016, tout comme celui de 2015 (12 milliards de dinars). Une situation alarmante qui nécessite des mesures exceptionnelles de la part du gouvernement, lequel doit régler le problème du déficit commercial en le considérant comme un objectif prioritaire. La structure par produits est présentée dans le tableau 6.

Tableau 6: Structure des importations tunisiennes en provenance de la Turquie

SECTEURS	2016	%
Textile, Habillement, Cuir et Chaussures	545,773	29,7%
Mécanique & Electronique	438, 387	23,8%
Métallurgie Sidérurgie	334,589	18,2%
Chimique	197, 536	10,7%
Autres secteurs	187,721	10,21%
Agroalimentaire	93,448	5,1%
Pétrole brut et Prod. Pétroliers, GAZ	39,679	2,2%
Pharmaceutique	1,449	0,1%
Total	1838,585	100,0%

SOURCE : INS

La Tunisie a donc enregistré en 2016 un déficit avec la Turquie à hauteur de 1 838,585 MDT ; 80% des importations de produits turcs provenant des secteurs suivants :

- Textile, Habillement, Cuir et Chaussures ;
- Mécanique & Electronique ;
- Métallurgie Sidérurgie ;
- Chimie.

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord le 1^{er} juillet 2005 et la dévaluation de sa monnaie, la Turquie est non seulement en train de se substituer aux pays européens comme fournisseur de premier plan pour la Tunisie mais, surtout, les produits turcs sont en train d'asphyxier les entreprises tunisiennes qui ont perdu en compétitivité. Ce qu'il faut aussi noter, c'est que l'accroissement du déficit avec la Turquie est essentiellement dû, pour 2016, à l'accroissement des importations des produits des secteurs Textile, Habillement, Cuir et Chaussures, soit 29,7% du total des importations. Cela ne contribue pas au développement économique de la Tunisie, alors que l'équivalent serait disponible à partir de la production locale. Le pays est largement en mesure de proposer ses propres vêtements ou ses produits de seconde nécessité, comme les cigarettes, les films ou le papier-toilette... Cette situation exaspère les professionnels tunisiens du textile qui, parfois, sont contraints d'abandonner leurs activités. De fait, la Tunisie a perdu quatre places parmi les pays exportateurs d'habillement vers l'Union européenne.

Ce déséquilibre est donc dû au caractère déséquilibré de cette convention d'échanges commerciaux entre les deux pays, car elle favorise largement l'accès des produits turcs au marché tunisien. Or ces importations ont, en Tunisie, un effet dévastateur sur l'agriculture,

et sur l'économie en général. D'où l'interrogation, voire la nécessité de réviser les quotas d'importation en provenance des pays avec lesquels la Tunisie a un réel déficit.

Les premières mesures d'urgence consisteraient à limiter les importations improductives, à réduire les importations de luxe et, surtout, à favoriser la consommation des produits « made in Tunisia ». Mais l'erreur serait d'augmenter la taxation sur les produits intermédiaires importés, pour la simple raison que cela aurait des répercussions directes sur le rythme des exportations avec, à terme, la dégradation aggravée du déficit commercial. Dans un second temps, il serait nécessaire de revoir les accords bilatéraux entre les pays partenaires, afin d'imposer des exportations proportionnelles aux volumes des importations⁶.

D'autres mesures d'urgence, susceptibles de maîtriser le déficit commercial, consisteraient donc à :

- augmenter les taxes douanières sur les produits de consommation, hors ceux de base ;
- renforcer, lors des opérations d'import-export, le contrôle technique sur les importations ;
- réviser la liste des produits déjà inscrits sous ce contrôle ;
- revoir le montant des crédits destinés au financement des importations de produits de consommation non nécessaires ;
- demander une assistance technique pour accéder au marché turc et développer ainsi les exportations tunisiennes ;
- obtenir auprès de la Turquie le renouvellement de la liste des produits tunisiens exonérés de taxes douanières.

Cela revient en fait à réviser l'accord de libre-échange avec la Turquie, à revoir donc les accords bilatéraux entre les deux pays, afin d'imposer des exportations proportionnelles aux volumes des importations. Cela s'inscrit bien dans la nécessité globale de réévaluer les quotas d'importation en provenance des pays avec lesquels la Tunisie a un réel déficit.

1.3. RÉDUIRE LE DÉFICIT AVEC LA RUSSIE

Tableau 7: Structure des importations tunisiennes en provenance de la Russie

SECTEURS	2016	%
Pétrole brut et Prod. Pétroliers, GAZ	844,598	60,1%
Chimique	251,680	17,9%
Agroalimentaire	175,999	12,5%
Métallurgie Sidérurgie	98,382	7,0%
Autres secteurs	26,774	1,9%
Mécanique & Electronique	8,673	0,6%
Textile, Habillement, Cuir et Chaussures	0,050	0,0%
pharmaceutique	0,044	0,0%
Total	1406,203	100,0%

SOURCE : INS

6 – Brahim Mariem & Korbi Fakhri, « Pour sauver sa balance commerciale, Tunis doit amender son accord avec la Turquie », Le Monde Afrique, mars 2017.

La Russie reste le pays avec lequel la Tunisie enregistre un déficit commercial important (- 1 406 MDT en 2016). La structure par produits est présentée dans le tableau 7. Les importations en provenance de la Russie sont concentrées, à environ 80%, sur deux chapitres avec une nette prédominance des pétroles bruts, de gaz, de produits pétroliers et chimiques.

La Tunisie importe de la Russie principalement des houilles, pétrole et dérivés (845 MDT en 2016) ; des produits chimiques (98 MDT en 2016) ; des céréales (99 MDT en 2016) ; et de la fonte : fer et acier (91 MDT en 2016). Par conséquent, il ressort que les importations de la Russie touchent à des secteurs stratégiques, notamment en ce qui concerne le blé et le pétrole et dérivés.

Les importations du secteur pétrolier et gazier représentent 60% du total des importations en 2016. C'est un secteur en progression qui s'explique par les tarifs préférentiels adoptés par les Russes en faveur de la Tunisie. Depuis l'attentat sur un avion russe en Egypte, les deux pays ont de plus conclu un arrangement (« pétrole contre touristes »), en libellant les transactions commerciales entre les deux pays en rouble, ce qui constitue une bouffée d'oxygène pour les deux économies. C'est d'autant plus notable que nombreux sont les touristes russes qui fréquentent les plages tunisiennes et apportent des devises.

Le marché russe offre pourtant à la Tunisie, de nombreuses opportunités depuis l'embargo imposé par l'Union européenne et les Etats-Unis. C'est un marché extrêmement vaste et prometteur. Le pays est le deuxième importateur mondial de fruits, le 4^{ème} en légumes et le 5^{ème} pour les produits agroalimentaires. De fait, la Tunisie est le 7^{ème} fournisseur de la Russie. C'est non seulement un marché pour la Tunisie, mais c'est aussi un tremplin en direction des pays d'Asie centrale. Non contente de renforcer, entre les deux pays, la coopération au niveau énergétique, la Tunisie doit intensifier l'entrée de ses produits sur le marché russe. De nombreuses entreprises tunisiennes, publiques ou privées, cherchent à s'y implanter. Il est ouvert à de nombreux produits tunisiens dans plusieurs secteurs comme l'agroalimentaire, la mécanique, le bâtiment, la santé et la médecine, ainsi que certaines industries traditionnelles. Ces exportations incluent les dattes (36%), les légumes (13%), mais les exportations d'huile d'olive ne dépassent pas, pour l'instant, les 5%. Le marché russe s'intéresse également aux tissus tunisiens, à ses cuirs, ses céréales et ses poissons. Des fournisseurs tunisiens écoulent aussi du bois, du papier, des alliages d'acier. Mais ce sont bien les produits alimentaires qui dominent. Leurs exportations dépassent les quatre cinquièmes des exportations de la Tunisie vers la Russie.

La voie maritime reliant les deux pays constitue un autre atout. Les entreprises tunisiennes bénéficient de privilèges accordés par la Compagnie de navigation tunisienne. Ils ont eu pour conséquence la réduction des coûts de transport et le raccourcissement de la durée de transport. Cela permet de développer les échanges commerciaux entre les deux pays mais aussi de diversifier les produits exportés vers la Russie. L'accroissement de ces livraisons maritimes contribuerait assurément à réduire le déséquilibre de la balance commerciale avec la Russie.

En résumé, il faudrait que la Tunisie mette un plafond du déficit commercial pays par pays et exige au delà de ce plafond la conversion de l'excédent en investissement à travers des instruments ad hoc en leur garantissant le transfert des produits de leur investissement une fois réalisés.

S'agissant de la Chine, celle-ci dispose d'instruments d'investissements ad hoc (China-Africa Development Fund) dans plusieurs pays y compris le Maroc, mais pas la Tunisie.

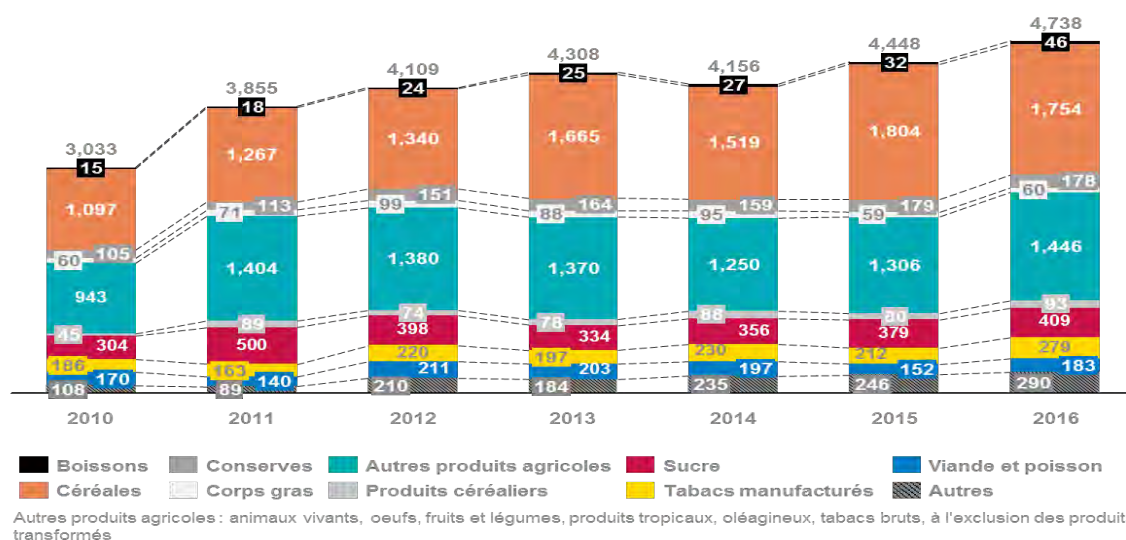
Après avoir analysé les pays qui sont à l'origine du déficit commercial (Chine, Turquie, Russie), il faut maintenant examiner les filières qui sont à l'origine du déficit commercial.

2^{ème} proposition : Moderniser les filières importatrices qui sont à l'origine du déficit commercial

Les filières importatrices qui sont à l'origine de 79% du déficit commercial sont les suivantes :

- la filière agroalimentaire (13% du total du déficit commercial) ;
- la filière chimique (19%) ;
- la filière Métallurgie sidérurgie (18%) ;
- la filière bois et papiers (6%) ;
- la filière énergétique (23%).

Figure 4 : Importations du secteur Agroalimentaire



SOURCE : INS

2.1. INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Les céréales constituent 42% des importations de produits agroalimentaires⁷. Selon l'INS, la Tunisie a importé, en 2015, 3 651 894 tonnes de céréales, dont 32% de blé tendre, 30% de maïs, 22% de blé dur et 15% d'orge. Le pays a aussi importé dans le secteur agroalimentaire d'autres produits de base (animaux vivants, œufs, fruits et légumes, produits tropicaux, oléagineux, etc.). Leur valeur est extrêmement instable, en raison de la volatilité des prix des denrées alimentaires. De plus, le pays doit faire face à deux problèmes majeurs en matière de grandes cultures : l'irrégularité de la pluviométrie, le pays étant certaines années en proie à une sécheresse qui pénalise considérablement la récolte et favorise donc l'augmentation des importations (2008, 2013 et 2014) ; le morcellement des terres agricoles que l'Etat est appelé à réduire en légiférant sur la vente et, surtout, sur l'héritage.

Six pays fournissaient des céréales de la Tunisie en 2015 (COMTRADE, 2015) : l'Ukraine (240,2 M\$), le Canada (131,4 M\$), l'Italie (111,1 M\$), la Russie (68,8 M\$), l'Espagne (49,2 M\$)

7 - El Felah et M. Gharbi (2014). Les céréales en Tunisie : Historique, contraintes de développement et perspectives, Institut National de Recherche Agronomique de Tunisie.

et la France (45,6 M\$). Le poids des partenaires européens dans les importations du pays laisse cependant entrevoir des opportunités en matière d'optimisation des échanges et de coproduction, mais ces derniers, tous produits agroalimentaires confondus, sont de plus en plus concurrencés par les pays émergents. Ainsi, en 2015, le Brésil assurait 22% des importations de la filière agroalimentaire de la Tunisie et l'Argentine 8%, ce qui équivalait à celles provenant d'Italie et de France.

Un mot enfin sur le sucre qui est importé en grande quantité. Cela s'explique non seulement par le trafic transfrontalier mais aussi par une série de gaspillages, car sa vente se fait à un prix subventionné par le mécanisme de la compensation.

Afin de réduire le déficit du secteur agroalimentaire, la Tunisie doit mettre en avant ses atouts pour attirer des investissements et encourager les opérations de fusion acquisition. L'augmentation des flux d'IDE dans le secteur agroalimentaire en 2016 est due à Gepaco/Moulin d'Or.

L'intérêt devrait être mutuel puisque les pays partenaires peuvent tirer profit des maillons forts de l'agriculture tunisienne avec une abondance des produits biologiques, l'élevage de poissons, etc. De plus, l'agroalimentaire compte parmi les premières activités industrielles du pays. Depuis quelques années, ce secteur est en pleine croissance. Cette dynamique est due à la diversification de la production et à l'amélioration de la qualité des produits ; si bien que leur valorisation constitue une importante source de revenus et d'emplois.

Plusieurs opportunités d'investissements en agroalimentaire existent en Tunisie. En particulier, le secteur de l'huile d'olive est considéré comme un secteur très dynamique. Il représente à lui tout seul plus de la moitié des exportations agricoles et 5,5 % des exportations totales du pays, soit sa cinquième source de revenus. Et, parce qu'il occupe une place primordiale dans le développement de l'économie tunisienne, l'Etat a mis en place un certain nombre d'encouragements, tant sur les plans juridique, financier, qu'institutionnel. De fait, les quantités exportées ont considérablement augmenté. C'est dire que le secteur oléicole est d'une importance capitale car sa production d'huile d'olive a placé le pays au deuxième rang mondial. Grâce à une excellente récolte d'olives, les exportations alimentaires ont enregistré un record en 2015. La Tunisie fut en effet le premier pays exportateur d'huile d'olive. Avec 312 000 tonnes, elle a même dépassé l'Italie et ses 208 000 tonnes ainsi que l'Espagne et ses 185 000 tonnes. Un tel volume a généré pour le pays, en termes de rentrées de devises, plus de 2 000 millions de dinars.

Ces performances s'expliquent par le développement des techniques de conditionnement et l'apparition d'une soixantaine de marques. De 500 tonnes en 2006, la production d'huile d'olive conditionnée s'est ainsi hissée, portée par une quarantaine d'entreprises, à 20 000 tonnes en 2015. Cependant, les performances relatives du secteur ne sauraient cacher les difficultés structurelles en matière de rendements, de transport, d'encadrement politique, etc.⁸ Enfin, les conditions climatiques rendent les évolutions des exportations tunisiennes toujours très volatiles.

Malgré sa dépendance aux importations de céréales, la Tunisie s'est spécialisée dans la transformation des céréales et dérivés, d'où le poids des produits céréaliers dans la part des exportations totales des IAA de la Tunisie. Par rapport aux perspectives de développement de cette branche, l'API distingue la 1^{ère} et la 2^{ème} transformation, la seconde étant confrontée à une saturation du marché local. L'API les exhorte ainsi « à poursuivre leurs programmes de mise à niveau et à consolider les acquis en matière d'assurance qualité et le courant d'exportation développé au cours des dernières années⁹ ». Autant de prescriptions visant au partenariat et à l'intégration verticale de la filière.

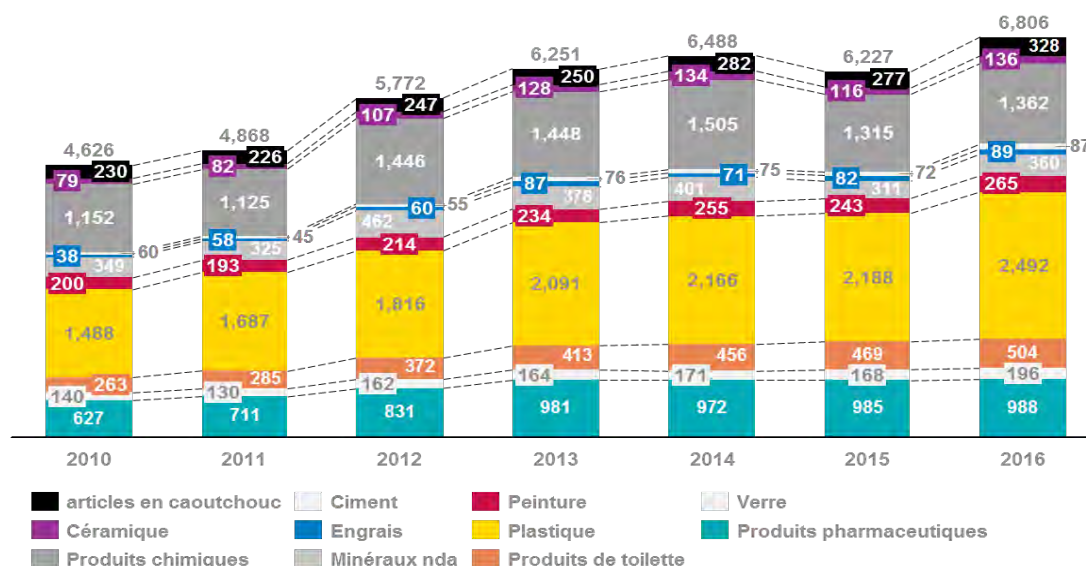
8 - Pour une analyse complète de la filière, se référer à Tunisie - Analyse de la filière oléicole, David Jackson et al, FAO, 2015.
9 - http://www.tunisieindustrie.nat.tn/FR/download/CEPI/mono_iaa.pdf

Le marché européen constitue le lieu approprié d'écoulement des produits agricoles tunisiens transformés ; l'Italie étant le premier pays importateur des produits tunisiens, suivie successivement des marchés espagnol et français.

2.2. INDUSTRIE CHIMIQUE

Avec une croissance annuelle moyenne de 10%, les importations du secteur ont grimpé de 1 488 MDT en 2010 à 2 492 MDT en 2016. L'industrie du plastique accapare la part du lion dans les importations de la filière chimique. En 2016, les produits chimiques viennent en deuxième position avec 20%, suivie des produits pharmaceutiques avec 14,5%.

Figure 5 : Importations du secteur chimique



SOURCE : INS

Aussi convient-il de distinguer les différents segments relevant des industries chimiques¹⁰ :

- la chimie de base ;
- l'industrie du plastique ;
- l'industrie du caoutchouc ;
- l'industrie pharmaceutique ;
- la parachimie ;
- la parachimie diverse.

Plusieurs constats s'imposent :

- Les importations de plastiques sont prépondérantes par rapport à celles de caoutchouc et des produits pharmaceutiques qui, par ailleurs, sont largement subventionnés¹¹. En 2015, les produits plastiques étaient majoritairement importés de France (145M\$), d'Italie (125 M\$) et d'Allemagne, devant la Chine (35M\$) ou la Turquie.

10 – Pour une monographie complète de la filière en 2014, voir « Les industries chimiques en Tunisie », API, Année 2014, sur http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/download/CEPI/mono_ich.pdf. Les données présentées ici sont extraites de ce rapport.

11 – Les médicaments importés se vendent 30 à 40% moins cher que leur prix réel (Coproducton en Tunisie, Martin Fleury et al., ipemed, Octobre 2015, p. 53).

- La Tunisie reste de même, pour l'importation de médicaments, très dépendante de ses partenaires européens (France, Suisse, Allemagne, Italie), mais aussi des États-Unis (6^{ème} fournisseur du pays) ou de la Jordanie (11^{ème})¹². Le marché tunisien des médicaments est approvisionné par les importations effectuées par la Pharmacie Centrale de Tunisie, outre la production locale. Avec un TCAM de 16%, les importations de la branche pharmaceutique sont passées de 627 MDT en 2010 à 988 MDT en 2016. La majorité des produits pharmaceutiques importés sont des médicaments préparés à des fins thérapeutiques.
- Les importations de minéraux chimiques de base pour l'industrie locale progressent légèrement par rapport à l'ensemble de la filière chimique. Selon l'APII¹³ (2014), cette régression est due essentiellement aux mouvements de contestation, aux sit-in sur les voies ferrées, aux grèves sur les sites d'extraction et au blocage des chargements dans les ports. De plus, le trafic transfrontalier avec la Libye, n'est pas étranger à cette baisse. Ce commerce constitue une hémorragie de devise pour le pays. Les autorités tunisiennes s'emploient à mettre un terme à ce commerce sans grand succès.

La Tunisie peut s'enorgueillir de plusieurs opportunités d'investissements dans le secteur chimique, notamment :

- Attraction des IDE dans le secteur pharmaceutique

L'augmentation des flux d'IDE dans le secteur pharmaceutique en 2016 s'explique par l'entrée du fonds britannique **Actis** au capital du groupe pharmaceutique les Laboratoires Médis. En 2016, les importations des produits pharmaceutiques français en Tunisie dépassent largement les exportations (les importations s'élèvent à 228 MDT contre 33 MDT d'exportations). Toutefois, la Tunisie est l'un des premiers pays du continent africain à s'être doté d'une industrie pharmaceutique. Elle doit tirer profit de ce savoir-faire pour inviter les investisseurs étrangers à s'installer en Tunisie.

Selon les dernières statistiques publiées, la couverture des besoins du marché en médicaments par la production locale est ainsi passée de 14% en 1990 à 45% en 2010. En parallèle, le développement des infrastructures sanitaires, conjugué à la compétitivité de la Tunisie, ont favorisé l'implantation de plusieurs entreprises de fabrication de dispositifs médicaux.

Au regard des potentialités du marché mondial et des atouts de la Tunisie, l'industrie de la santé, qui comprend l'industrie paramédicale, l'industrie pharmaceutique, les services de santé, la télémédecine, les biotechnologies et les activités R&D, « boostera » la croissance dans les années à venir et renforcera le positionnement de la Tunisie. Parmi les créateurs novateurs liés à l'industrie pharmaceutique en Tunisie figurent :

- La production de médicaments génériques ;
- La production de vaccins et médicaments à partir de la biotechnologie ;
- Les arômes ;
- Les produits paramédicaux ;
- Les articles de conditionnement ;
- La verrerie pharmaceutique ;
- L'externalisation des activités de recherche et développement ;
- Les biotechnologies (des technopôles sont dédiés à cette filière).

12 - un contrade Database

13 - APII : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation.

- Amélioration des exportations de l'acide phosphorique

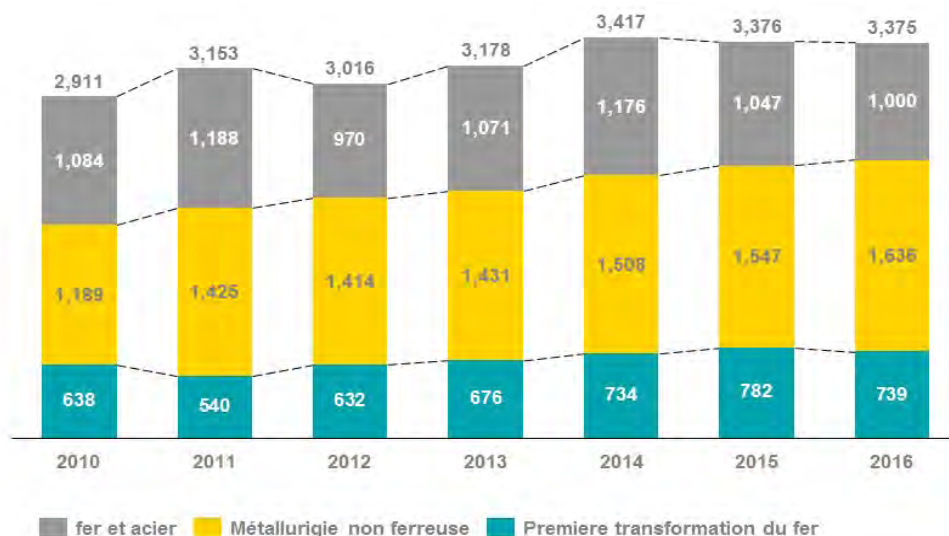
La filière chimique tunisienne est aujourd'hui en crise car elle a été longtemps tirée par les exportations de phosphates qui occupaient la troisième place derrière celles de l'électricité et du textile. Or, ce secteur et, corollairement, ses sous-branches, ont subi de plein fouet les mouvements sociaux de ces dernières années. La production de ces minerais est presque à l'arrêt, avec une baisse de 60% entre 2010 et 2015. Elle stagnait alors à 3,2 millions de tonnes¹⁴. La Tunisie aura du mal à reconquérir les marchés qu'elle a perdus, notamment au profit du Maroc. Pourtant, d'après les indicateurs publiés par le ministère de l'Énergie et des Mines, la Tunisie est pionnière à l'échelle internationale dans le domaine du phosphate naturel et des engrais minéraux. Cette activité est plus que centenaire pour l'extraction du phosphate, à l'image de la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG)¹⁵ et plus que cinquanteenaire dans le domaine de sa valorisation en divers engrais minéraux avec le Groupe Chimique Tunisien (GCT)¹⁶. Après une longue expérience d'exportation du phosphate brut, la Tunisie s'est orientée vers la transformation et la valorisation de ce minerai. Ce'est bien au Groupe Chimique Tunisien que l'on doit l'implantation d'une industrie locale de production d'acide phosphorique et d'engrais minéraux¹⁷. La Tunisie est ainsi le deuxième pays au monde à valoriser un grand pourcentage de sa production de phosphate (près de 80%).

2.3. INDUSTRIE DE MÉTALLURGIE ET SIDÉRURGIE

Les importations du secteur sidérurgique portent sur le fer, l'acier et la métallurgie non ferreuse. Celles de cette dernière ont grossi de 1 189 MDT en 2010 à 1 636 MDT en 2016. Cela s'explique principalement par la bonne performance des industries totalement exportatrices, notamment vers le marché européen. A l'inverse, les importations du fer et de l'acier ont connu une tendance plutôt à la baisse, pour se tasser à 970 MDT en 2012, les importations sauvages provenant de l'Algérie y étant pour beaucoup.

Le secteur de la Sidérurgie exporte principalement des produits de première transformation du fer et de la métallurgie non ferreuse.

Figure 6 : Importations du secteur Métallurgie & sidérurgie



SOURCE : INS

14 - <http://www.leconomistemaghreb.com/2016/03/07/tunisie-phosphate-diagnostic-reforme/>

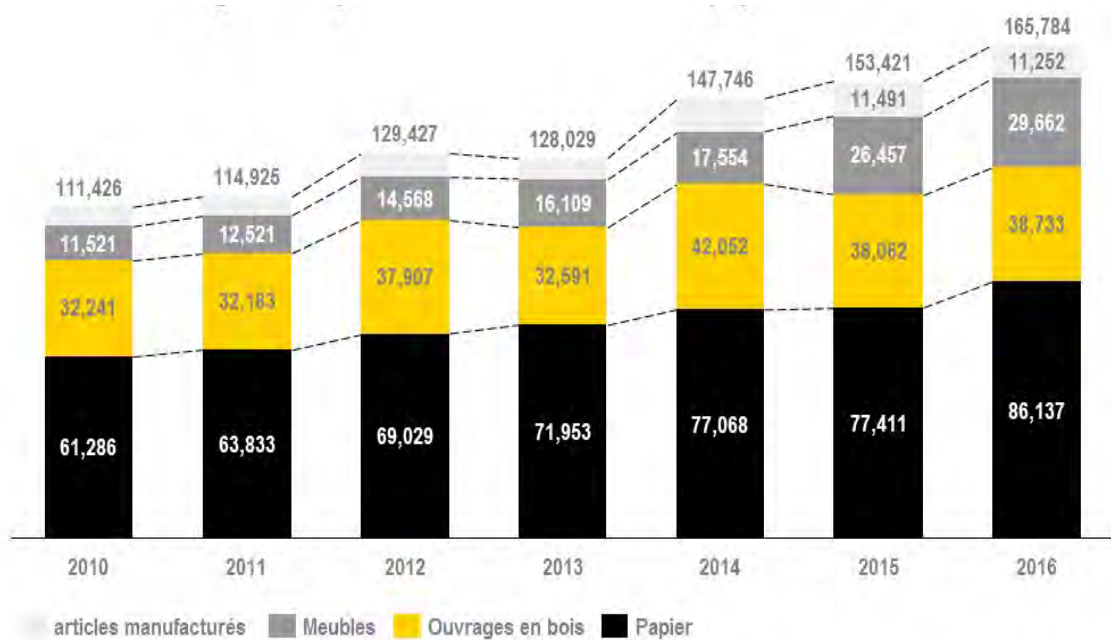
15 - La CPG exploite actuellement sept carrières à ciel ouvert et une seule mine souterraine. La production annuelle est actuellement de 8 millions de tonnes de phosphate marchand ; ce qui place la Tunisie au 5e rang mondial des pays producteurs de phosphate.

16 - Le GCT compte quatre pôles industriels situés à Sfax et M'dhilla (usines de TSP), Gabès (usines d'acide phosphorique, DAP, DCP et ammonitrate) et Skhira (usine d'acide phosphorique).

17 - http://www.cpg.com.tn/fr/l-utilisation-du-produit_11_61

2.4. INDUSTRIE DU BOIS ET PAPIERS

Figure 7 : Importations du secteur bois et papiers



SOURCE : INS

Les importations dans le secteur bois suivent une tendance à la hausse, ce qui fut très prégnant en 2016. Cette année-là, celles des meubles et des ouvrages en bois ont atteint respectivement 29,66 MDT et 38,73 MDT. La libéralisation de ce secteur depuis 2012 n'y est pas étrangère. Ainsi, le secteur du bâtiment et de la promotion immobilière a eu recours aux articles manufacturés turcs et chinois dont les prix défient toute concurrence. En revanche, les importations des articles en papier sont restées relativement stables car l'industrie locale reste compétitive.

Cette libéralisation du secteur a également engendré une augmentation des exportations, notamment des meubles, qui ont atteint 390 MDT en 2016. Le marché libyen est pour beaucoup dans cette hausse. La sous-traitance de la fabrication des meubles par les industriels européens constitue aussi la nouvelle tendance du secteur. Il est à noter que le marché du papier et du carton est un marché très ouvert, le quart de la production tunisienne étant destiné à l'exportation.

2.5. INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE

Depuis 2000, la Tunisie est strictement déficitaire en énergie, en raison d'une augmentation de la demande en énergie plus importante que celle de la production nationale. D'après le ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, le pays a connu, ces dernières années, un déclin de ses ressources d'énergie primaire d'environ 6% par an (de 7,8 Mtep en 2010 à 5,4 Mtep en 2016), consécutif, notamment, au déclin naturel des réserves, au ralentissement des activités de prospection et de recherche et à la baisse de la redevance algérienne du gaz naturel. Par ailleurs, ses besoins en énergie primaire ont crû de plus de 2% par an (8,3 Mtep en 2010 à 9,2 Mtep en 2015).

Dès lors, la Tunisie doit faire face à une croissance continue de ses importations en énergie sur la période 2000-2015, occasionnées principalement par les importations de produits raffinés du pétrole et de gaz naturel.

Selon le ministère de l'Énergie, des mines et des Énergies renouvelables, la production de pétrole a chuté de moitié entre 2010 et 2016. Elle s'est établie selon les dernières informations disponibles à 46.000 barils par jour en 2016 alors qu'elle était de 110.000 barils par jour en 2010.

De nombreuses raisons expliquent cette baisse vertigineuse de la production du pétrole en Tunisie :

L'octroi des permis de prospection

Le nombre de permis de prospection de pétrole été divisé par deux depuis 2010, passant de 52 en 2010, à environ 26 en 2016. Les sociétés pétrolières exigent l'adoption d'une loi qui définit les mécanismes d'octroi des permis de prospection de pétrole. En effet, les obstacles à une gestion efficace des accords en vigueur et le gel de l'octroi des permis (difficultés d'interprétation de l'article 13 de la Constitution) sont parmi les causes profondes de cette situation¹⁸.

Les mouvements sociaux en cause

Six ans après le soulèvement populaire conduisant à la révolution de janvier 2011, largement motivée par la misère, l'exclusion sociale et le chômage, les inégalités persistent encore à ce jour, et créent des mouvements de colère partout dans le pays. Les grèves, les revendications salariales et sociales sont devenues nombreuses dans le secteur pétrolier. Ces troubles sociaux sont responsables, pour l'année 2016, de la baisse de la production de pétrole de l'ordre de 9% et de 12% dans celle du gaz. Le coût de ces conflits sociaux pour le gouvernement tunisien s'élève à plusieurs millions de dinars.

Les perturbations sociales ont entraîné beaucoup de violences, surtout dans les régions du Sud où sont installées les sociétés pétrolières. Des manifestants dans le Sud tunisien ont bloqué certains sites pétroliers et réclament le développement de leur région et la création d'emplois pour les habitants de la région productrice.

Baisse de la production de gaz naturel

La production de gaz naturel enregistre une tendance baissière 6,1 M m³/3 en 2016 contre 6,9 M m³/3 en 2015, soit une baisse de production de 12%.

Par ailleurs, en termes de couverture de la consommation locale, la production nationale de gaz naturel a baissé, de 62% en 2010 à 42% en 2016. Pour les besoins du pays, le gaz est fourni par l'Algérie. L'achat a augmenté de 0,9 millions de tonnes de pétrole en 2010 à 2,2 millions de tonnes, d'après les données du ministère de l'énergie et de mines.

Départ de nombreuses compagnies étrangères en raison du climat social

Plusieurs compagnies de prospection et d'exploitation pétrolières étrangères ont arrêté leur activité dans le sud Tunisien et sur l'île de Kerkennah (PETROFAC¹⁹), en raison du climat social. Cette situation réduit également l'attrait des entreprises étrangères dans ce secteur.

Pour rééquilibrer la balance commerciale de la Tunisie, il faut non seulement moderniser les filières qui sont à l'origine du déficit commercial (2^{ème} proposition), mais aussi développer les filières exportatrices.

18 - « Winou el petrol : la vérité », Supplément Leaders N°50, Juillet 2015, p.7

19 - Petrofac est une multinationale d'ingénierie, de technologies et de la réalisation de projets dans les domaines du pétrole, du gaz et de la pétrochimie.

3^{ème} proposition : Renforcer les filières exportatrices

Les principales filières pourvoyeuses d'excédents dans la balance commerciale sont :

- la filière textile, habillement, cuir et chaussures
- la filière mécanique et électrique.

Ces filières continuent à avoir un fort potentiel de croissance, qu'il faut encourager.

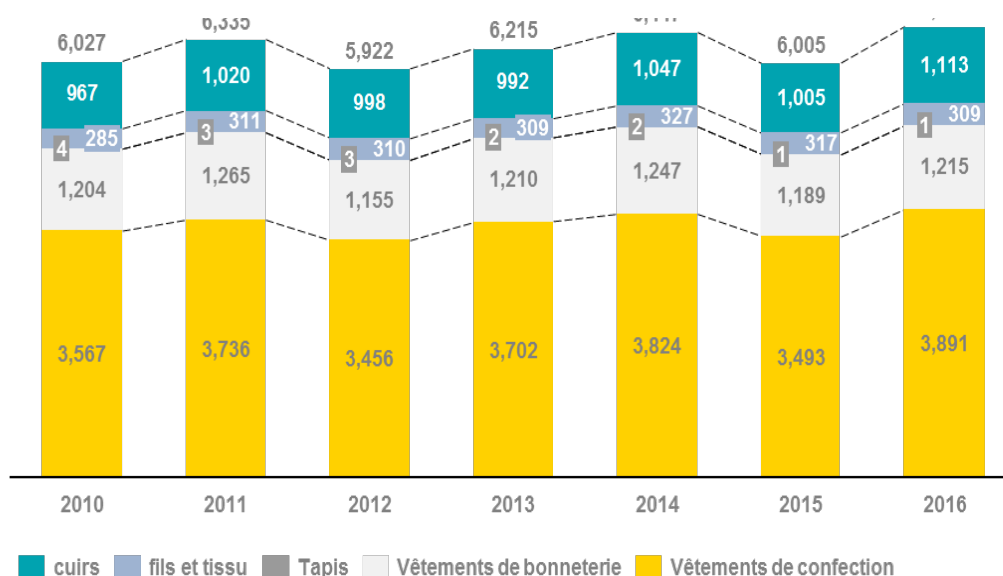
3.1. L'INDUSTRIE DU TEXTILE, DE L'HABILLEMENT, DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE

Selon les chiffres officiels de l'APII (Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation), les industries du textile & habillement se subdivisent en six branches : filature, tissage, finissage, bonneterie, confection et industries diverses. Elles constituent le fer de lance de l'économie tunisienne et demeurent les principales pourvoyeuses de l'industrie manufacturière nationale en termes d'exportation (35%), d'emploi (34%) et de valeur ajoutée (19%)²⁰. Constituant fréquemment la première étape de l'industrialisation, ce secteur relève à présent d'une industrie très internationalisée. Dans ce secteur, la mondialisation passe encore plus par les échanges que par l'investissement direct à l'étranger. Néanmoins, pour ce qui concerne la bonneterie, deuxième activité après la confection, elle est reconnue comme un créneau porteur pour les investisseurs étrangers.

Ce secteur du textile & habillement est aussi en proie à la précarité. Et, cela pour deux raisons principales :

- la faiblesse des salaires d'une main d'œuvre majoritairement féminine ;
- l'insuffisance de la compétitivité à l'international particulièrement avec la Turquie.

Figure 8 : Exportations du secteur Textiles, Habillement, Cuir et Chaussures



SOURCE : INS

Par ailleurs, la dégradation du climat politique et social du pays a poussé, surtout après 2011, un grand nombre d'investisseurs à quitter le pays, ou à diminuer leurs investissements. Selon le FTDES²¹, « cette situation est [aussi] expliquée par l'impact du taux de change, notamment avec la baisse continue du cours du dinar contre la devise européenne, étant donné que le total des exportations de ce secteur est destiné à l'Union Européenne. ». C'est pourquoi les exportations de la branche « vêtements de confection » ont considérablement baissé entre 2011 et 2015, passant de 3 736 à 3 493 MDT en 2015. D'autre part, c'est un secteur très dépendant du marché européen, de telle sorte que ses activités s'opèrent le plus souvent pour le compte de distributeurs et de grandes sociétés européennes, lesquelles, toujours selon cette étude, imposent, au nom de la compétitivité et des règles du marché, de faibles salaires et de dures conditions de travail.

Plusieurs facteurs favorables peuvent néanmoins jouer sur l'ensemble des branches du secteur textile pour qu'elles accroissent leur compétitivité. L'industrie textile peut devenir très attractive pour l'investissement direct étranger grâce à :

- une position géographique proche de l'Europe, ce qui favorise le « just-in-time » ;
- la qualité de la production conforme aux exigences des donneurs d'ordre ;
- la capacité des entreprises à accepter des délais de livraison courts et des commandes de petites séries ;
- la baisse des coûts de production, ce qui accroît la compétitivité ;
- la présence d'un personnel compétent et qualifié avec un savoir-faire certifié ;
- l'existence de structures de formation solides et d'appui ;
- la mise à jour des programmes de modernisation et d'informatisation ;
- le respect de l'environnement et des normes sociales.

Au niveau des exportations, ce secteur s'est affaibli, passant de 2,6 milliards de dinars en 2010 à 2 milliards de dinars aujourd'hui. De la 5^e place exportatrice en 2010, la Tunisie est descendue au 9^e rang. Certes la conjoncture est difficile, mais la Tunisie dispose toutefois d'un fort potentiel. Son appareil de production reste très performant et compétitif, ce qui lui permet d'accéder à des marchés très exigeants. Tant dans la confection et l'habillement que dans la fabrication de fils et tissus en amont, ou dans le design en aval, il existe de réelles marges de progrès. Comme le montre le tableau 8, la Tunisie pourrait donc renforcer ses exportations vers de nombreux pays.

Tableau 8: Principaux partenaires commerciaux de la Tunisie en 2016

	FRANCE	ALLEMAGNE	ESPAGNE	ITALIE	EGYPTE	MAROC	ALGÉRIE
Exportations de la filière Textile, Habillement, Cuir et Chaussures	2220,065	822,125	266,728	1756,151	1,240	6,788	16,5
Importations de la filière Textile, Habillement, Cuir et Chaussures	920,430	280,429	205,982	1265,877	64,043	35,314	3,74

SOURCE : INS

Le tableau 8 montre en effet que pour les principaux pays de l'UE, les exportations dépassent les importations. Le secteur textile, habillement est considéré comme le pilier de l'industrie tunisienne. Par conséquent, la Tunisie a intérêt à renforcer ses exportations dans ce secteur. Concernant le Maroc et l'Egypte, les déséquilibres commerciaux ne sont pas très prégnants, mais des améliorations peuvent être atteintes. La Tunisie pourrait donc renforcer ses exportations pour le secteur textile, habillement, cuir et chaussures vers de nombreux pays.

Les importations les plus importantes proviennent principalement de l'Italie et de la France. Le tableau 8 montre que les importations de la filière Textile, Habillement, Cuir et Chaussures provenant de la France sont inférieures aux exportations tunisiennes. Cela signifie que les textiles tunisiens sont confrontés à la concurrence de produits français davantage élaborés. D'où l'objectif pour la Tunisie de renforcer la chaîne de valeur du secteur et de diversifier sa production.

En conclusion, dans le secteur Textile, Habillement, Cuir et Chaussures, la Tunisie a des atouts, mais elle doit investir dans la montée en gamme de sa production. C'est là un domaine privilégié de coproduction avec des industriels européens.

3.2. INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES

Les principales exportations de la filière mécanique et électrique concernent le matériel électrique, la quincaillerie, les automobiles particulières et les appareils d'optique.

La Tunisie est d'abord un sous-traitant des industries automobiles et aéronautiques étrangères, en raison de sa proximité territoriale avec l'Europe, de la qualification et des bas coûts de sa main d'œuvre. Alors que les exportations des véhicules utilitaires restent faibles, celles des automobiles particulières sont en pleine expansion : 1 083 MDT en 2016 contre 514 en 2010. La partie « optique » est dans la même dynamique : 914 MDT en 2016 contre 365 en 2010).

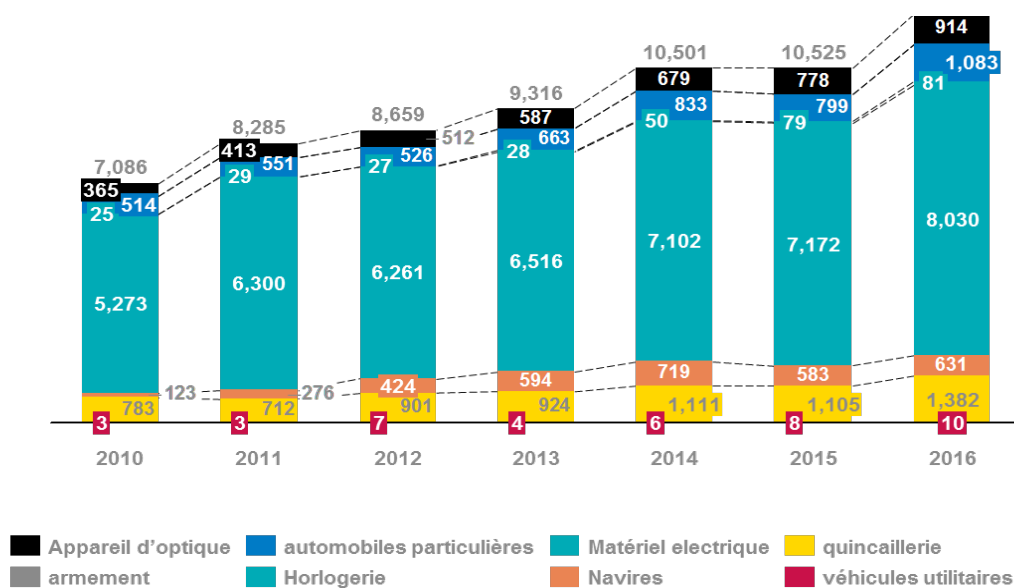
Les exportations de la branche « matériel électrique » sont, elles aussi, en pleine expansion. Les faisceaux de câbles pour automobiles destinés à l'exportation ont largement contribué à cette évolution. Selon le rapport de l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (2014), la France était la première destination des produits électriques fabriqués en Tunisie avec 38% de la valeur des exportations en 2012. L'Allemagne venait en deuxième position avec 23%. Et, seuls, 3% étaient destinés aux pays maghrébins. Cette filière est appelée à développer son potentiel d'innovation, en s'orientant vers des créneaux à haute valeur ajoutée et en promouvant ses ressources humaines²².

Mais, c'est surtout l'industrie aéronautique qui est en pointe. Ses exportations ont en effet, depuis plusieurs années, enregistré une forte dynamique de croissance. Aussi, la volonté des autorités tunisiennes, en synergie avec les industriels concernés et le GITAS et à l'instar du Maroc, est-elle d'œuvrer au développement des activités du secteur aéronautique et spatial²³. La Tunisie dispose d'un fort potentiel permettant le développement de cette industrie, grâce notamment à une main d'œuvre spécialisée et compétente. Soulignons enfin que la Tunisie s'est trouvée une niche dans le secteur de l'aéronautique mondiale avec la construction de petits avions. C'est le cas d'Avionav basée à Sousse qui construit et exporte des avions de 2 à 4 places et Evada Aircraft qui fabrique des avions amphibies.

22 – http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/download/CEPI/mono_iee.pdf

23 – Parmi les acteurs présents sur le marché tunisien figurent : Airbus, Latécoère, Zodiac Aerospace, Aerolia, Alcen, Safran, Thalès, SeaLatelec, Eurocast, Cofitel, MAT... Le secteur de l'aéronautique tunisien bénéficie des avantages accordés par l'Etat pour attirer les opérateurs étrangers du secteur, de plateformes dédiées et de la formation des ressources humaines aux métiers de l'industrie aéronautique grâce à un Institut des métiers de l'aéronautique.

Figure 9 : Exportations du secteur Mécanique et Electrique



SOURCE : INS

Il est même permis d'espérer un accroissement des exportations vers les pays voisins.

Relations avec le Maroc

La balance commerciale avec le Maroc dans le secteur des industries mécaniques et électriques, est équilibrée, mais la Tunisie pourrait davantage exporter car, en 2016, les exportations dans ce secteur représentaient 9,77% du total des exportations de la Tunisie vers le Maroc. A l'inverse, les importations provenant de ce pays représentaient 33,88% du total de ses importations vers la Tunisie. A l'égard des autres pays, notamment ceux de l'UE, le Maroc apparaît pourtant comme le concurrent de la Tunisie pour le secteur mécanique. En effet, le Maroc compte désormais de très nombreuses usines fabriquant des automobiles ou des équipements.

Cela signifie que la Tunisie trouverait un grand intérêt à développer son secteur mécanique. A cet égard, plusieurs pistes sont à prospecter et à mettre en œuvre²⁴ :

- faciliter l'implantation d'un grand constructeur automobile ;
- développer les secteurs à forte valeur ajoutée (mécaniques de précision, mécatronique, électronique, systèmes embarqués, plastique technique, composite...) ;
- accélérer l'investissement dans la qualité, la R&D et l'innovation ;
- adapter les qualifications en place aux besoins spécifiques du secteur (formation technique et formation linguistique) ;
- renforcer les synergies dans les pôles technologiques (industrie, université, laboratoires de recherche...) ;
- mettre à niveau des structures d'appui.

Ce sont des projets d'autant plus réalisables que le pays offre bien des opportunités dans le secteur mécanique et électrique²⁵, notamment au niveau :

- des composants industriels automobiles et aéronautiques (estampage, emboutissage et découpe laser, fabrication et maintenance de moules pour les pièces en plastique

- technique, fabrication de radiateurs en aluminium, usinage de pièces pour moteurs, de raccords de circuits hydrauliques, de disques de freins, de moteurs, fabrication de fils, câbles et faisceaux de câbles, de planche de bord, de mécanismes de porte, d'éléments de cabines de vol, outillage, traitement thermique et de surface...);
- de la mécanique de précision (appareils de bord pour aviation et automobile, décolletage, fabrication et maintenance d'appareils de mesure...);
 - de la production de sous-ensembles câblés et soudés (cartes électroniques, connecteurs, électro-aimants à courant continu et alternatif, câbles et faisceaux électriques, semi-conducteurs et capteurs, câbles électriques à basse tension, câbles électriques armés ou blindés, câbles électriques coaxiaux, câbles électriques étamés, câbles électriques isolés au caoutchouc, câbles électriques isolés souples, câbles isolés au caoutchouc ou au caoutchouc-silicone...);
 - de la fabrication de dispositifs de transformation d'énergie (cellules et panneaux photovoltaïques, éoliennes, générateurs, transformateurs, onduleurs...);
 - de la mécatronique (usinage des pièces mécaniques avec machines à commande numérique, fabrication de disques durs, d'électroménager intelligent, d'autofocus actifs et passifs, de systèmes embarqués...);
 - des circuits imprimés de petites séries (écrans LCD et Plasma, circuits imprimés simple face, circuits imprimés double face à trous métallisés, circuits imprimés double face et multicouches complexes pour opérateurs de télécommunications...).

3.3. MISE À NIVEAU DU SUPPORT AUX ACTIVITÉS EXPORTATRICES

Outre le renforcement des deux filières structurellement exportatrices (**textile, habillement, cuir et chaussures** et **mécaniques et électriques**) dans une perspective de coproduction et d'industrialisation avec les pays du bassin méditerranéen, des mesures d'amélioration des infrastructures et des activités de support aux exportations tunisiennes doivent être également entreprises.

Le fait est que certaines unités exportatrices ont vu leurs carnets de commandes mécaniquement réduits après la révolution comme conséquence de l'insécurité, des mouvements sociaux, de l'inefficacité encore plus prononcée de la chaîne logistique maritime. Il est nécessaire que la question des ports maritimes, en particulier le port de Rades, soit traitée de façon vigoureuse par l'Etat. Une amélioration des services portuaires permettra de remonter le niveau des carnets des commandes de manières mécaniques, la Tunisie ayant des atouts indéniables dans les activités mentionnées dans notre rapport.

De manière prospective, il convient de mettre les lignes maritimes et aériennes tunisiennes au diapason du développement des exportations des entreprises tunisiennes vers certaines destinations géographiques et du potentiel des activités industrielles en coproduction en direction des pays de l'Afrique sub-saharienne.

4^{ème} proposition : Restaurer la compétitivité du tissu industriel tunisien

Les propositions de sortie de crise susmentionnées ont comme principal objectif d'équilibrer la balance commerciale et reposent sur une analyse rétrospective des échanges et des relations commerciales du pays. Bien au-delà de cet « historique » certes riche en enseignements, la Tunisie, s'engageant sur le chemin de la transformation, a besoin d'intégrer la nouvelle ère de transformation industrielle. Ceci lui permettra de renforcer sa compétitivité et de soutenir le développement de son tissu industriel de manière plus robuste.

L'objectif de ce paragraphe est de faire la lumière sur les prochains défis de l'industrie tunisienne et sur les moyens mis en œuvre pour atteindre son ambition. Seront, dans ce sens, mis en exergue, les secteurs prioritaires pour la coproduction en Tunisie²⁶ ainsi que les mécanismes de mise en marche à savoir le renforcement et la redistribution des clusters, la politique de prolifération et de création de pôles de compétitivité industrielle et la diversification des marchés en particulier vers l'Afrique Subsaharienne.

4.1. INTÉGRER LA MUTATION INDUSTRIELLE²⁷

Les déterminants de l'attractivité de la Tunisie vis-à-vis de l'investissement privé incluant les IDE dépendent de sa capacité à intégrer les changements et sa résilience face aux nouveaux défis industriels.

En effet, les enjeux majeurs auxquels le système productif tunisien doit accorder une importance particulière peuvent se résumer comme suit (d'après l'étude « Filières prioritaires pour la coproduction en Tunisie ») :

- Développer des activités créatrices de valeur ;
- Favoriser la synergie et l'intégration de la chaîne de valeur ;
- Développer de nouvelles activités ;
- Innover et intégrer les évolutions technologiques pour encourager le passage vers l'industrie 4.0.

Dans ce qui suit, nous proposons des pistes de réflexion sur « comment intégrer ces différents enjeux » dans chaque secteur considéré prioritaire pour la relance économique et attractif des IDE.

- L'industrie automobile, un secteur historique en quête de plus grande valeur ajoutée

A l'instar du secteur du textile, le secteur de l'automobile est un secteur historique qui s'est d'abord développé à l'aide d'activités d'assemblage à faible valeur ajoutée et forte employabilité avec une nette prépondérance d'entreprises exportatrices. Ce réseau industriel permet à la Tunisie de renforcer sa légitimité comme place forte de l'industrie automobile de la région : elle se positionne 2^{ème} producteur africain de composants automobiles et 1^{er} producteur africain de faisceaux de câbles. Le pays accueille aussi de grands équipementiers mondiaux de France, d'Allemagne, d'Italie ou encore du Japon. Dans un contexte de mutation de l'industrie automobile, l'enjeu est désormais de réussir la montée dans la chaîne de valeur et d'évoluer de l'assemblage à des activités à plus forte valeur ajoutée. En effet, alors que les activités de sous-traitance sont dominantes, on observe une externalisation croissante de la production de pièces et composants par des fournisseurs indépendants des grands constructeurs et grands équipementiers européens.

26 - Filières prioritaires pour la coproduction en Tunisie, IPEMED Tunisie & IPEMED, août 2017

27 - Cette partie reprend des éléments stratégiques déjà présentés dans *Coproduction en Tunisie*, Martin Fleury et al, 2015, IPEMED

Les entreprises tunisiennes du secteur ont par conséquent une carte à jouer si les dynamiques suivantes sont mises en place : (i) augmentation de la valeur ajoutée de la gamme de produits via un investissement renforcé en R&D et innovation, (ii) développement des activités de logistique en amont et en aval permettant le développement de la filière, (iii) développement de synergies avec les autres branches industrielles du pays ainsi qu'entre les industries, les universités et les laboratoires de recherche.

- L'industrie aéronautique : des programmes ambitieux pour déployer des synergies d'avenir

Le secteur est en effet porté par des perspectives du marché mondial ascendantes du fait d'une demande croissante. La Tunisie bénéficie ainsi de (i) sa proximité géographique de l'Europe, plus gros marché aéronautique mondial ainsi que (ii) d'une montée en compétences et technicité du tissu industriel possible grâce à la mise en place de centres de formation spécialisés dans l'aéronautique (comme CEMIA, un institut dédié aux métiers de l'aéronautique). S'ajoutent à cela (iii) des facteurs favorisant les synergies entre les différents acteurs du secteur : le GITAS (Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales) et l'aéropôle de Mghira.

L'enjeu réside aujourd'hui dans la consolidation des acquis de l'industrie aéronautique tunisienne et dans le positionnement sur une montée dans la chaîne de valeur et le développement des activités telles que les activités techniques de composants plastiques, tôlerie fine, développement de logiciels, modélisation 3D.

« *Tunisia Aeronautic Valley* » est à ce titre un projet ayant pour ambition de faire de la Tunisie une plateforme régionale majeure de l'industrie aéronautique. En effet, fortes de leur première expérience réussie du parc technologique de Mghira, les autorités souhaitent la mise en place de ce cluster aéronautique afin d'accueillir de nouveaux acteurs de la filière, qui bénéficieront d'avantages spécifiques. L'objectif reste le même : développer les synergies entre acteurs et favoriser les économies d'échelle.

- Le secteur textile, habillement, cuir et chaussures

Si le secteur est actuellement tourné vers des activités à faible valeur ajoutée, son développement a été rendu possible par la présence d'atouts spécifiques tels que :

- la proximité géographique avec l'Europe, ce qui favorise le « just-in-time » et une bien meilleure réactivité par rapport aux petites séries ;
- la présence de ressources humaines très qualifiées et à moindre coût ;
- un bon système de formation professionnelle (formations spécialisées d'ingénieurs et de techniciens, 11 centres de formation d'ouvriers spécialisés, 8 centres de formation continue).

La Tunisie se contente pour l'instant d'être un atelier de confection pour l'Europe. L'intégration de ce secteur dans l'économie locale est très en deçà de son potentiel. D'un autre côté, l'augmentation des salaires durant les cinq dernières années ont fait de la Tunisie un pays moins attractif au plan international, d'où la nécessaire montée en gamme vers des niches d'activités à forte valeur ajoutée (confection haut de gamme, textile, technique).

Pour cela, la Tunisie doit s'orienter de façon croissante vers une dynamique de coproduction et utiliser une main d'œuvre devenant surqualifiée par rapport aux besoins des entreprises. Cela exige le développement indispensable de la chaîne de valeur, tant en amont (activités de fabrication de matières) qu'en aval (logistique), et par conséquent, une refonte majeure de la stratégie des entreprises. Celles-ci doivent mettre en œuvre des nouveaux modèles et des chaînes de production plus courtes car plus spécialisées. L'avantage est double : d'une part, les entreprises européennes peuvent réclamer des entreprises tunisiennes une adaptation de leurs produits aux tendances et aux exigences des consommateurs

de l'UE, de leur côté, les entreprises tunisiennes peuvent ouvrir les marchés de l'Afrique aux produits européens fabriqués en Tunisie.

Dans la mesure où de grandes marques internationales sont très prisées, c'est vers elles que doit se tourner le partenariat. La France étant le premier partenaire commercial de la Tunisie dans ce secteur et le premier pays investisseur, une action pilote entre la France et la Tunisie pour déployer ce modèle de coproduction pourrait être réalisée à très court terme.

Toutefois, une amélioration du climat social et économique est nécessaire. Plusieurs orientations stratégiques apparaissent nécessaires :

- remontée de la filière et mise en place de projets technologiques structurants visant au renforcement de la création/ design, au positionnement sur des marchés « Fast-fashion » & Réassort, au positionnement en petites et moyennes séries, au plan de promotion et de maîtrise des circuits de distribution ;
- formation et montée en compétence ;
- mise en place de partenariats de production en joint-venture avec des leaders européens ;
- intégration en amont (R&D et conception) et en aval (livraison et logistique) de la chaîne de valeur, afin d'adapter l'offre de produits aux spécificités locales ainsi qu'à la demande émanant des pays étrangers ;
- diversification des offres de produits à concevoir et à produire ;
- création de plateformes logistiques, afin d'optimiser l'approvisionnement en matières premières ainsi que la distribution des produits.

- L'industrie chimique

L'Italie et la France sont les principaux fournisseurs de la Tunisie des produits en plastique. La Tunisie importe plusieurs types de plastiques sous forme primaire, tel est le cas du polyéthylène, suivis des « Tubes et tuyaux en plastique ».

Des perspectives de développement très encourageantes existent pour les bioplastiques et bio-composites. Une augmentation importante des capacités de production vont notamment permettre aux donneurs d'ordres d'envisager des projets d'envergure.

De nombreux marchés d'application y voient des intérêts variés : Capacités de biodégradabilité ; Propriétés mécaniques ; Marketing, Différenciation, Nouveauté, Alternative écologique et Règlementations.

La France et l'Italie sont les principaux fournisseurs de la Tunisie pour les produits en caoutchouc. En troisième position, on trouve l'Allemagne. Pendant ces dernières années, les exportations ont évolué à un rythme moins rapide que les importations. Les développements de la technologie du caoutchouc thermoplastique offrent aux industriels l'opportunité d'augmenter la productivité et l'efficacité de plusieurs produits, et de créer, au niveau du *process*, des économies très importantes et des gains d'efficacité marqués par rapport aux méthodes traditionnelles de transformation du caoutchouc.

Pour l'industrie tunisienne du caoutchouc, l'enjeu est aujourd'hui d'investir dans la recherche et la maîtrise de ces matériaux. Le caoutchouc thermoplastique peut remplacer principalement les caoutchoucs thermo durcis dans les joints, les tuyaux rigides et flexibles, les tissus enduits, les revêtements, les courroies des convoyeurs, les manchons sur les colonnes de direction et les canalisations d'air dans les automobiles²⁸.

La France et la Suisse demeurent les principaux fournisseurs de produits pharmaceutiques pour la Tunisie, suivis par l'Allemagne et l'Italie. Traditionnellement, le secteur pharmaceutique examinait verticalement l'ensemble de la filière : recherche, production et commercialisation. Toutefois, les groupes pharmaceutiques externalisent de plus en plus leur recherche pour comprimer les coûts et limiter les risques. La majorité des grands laboratoires ont fixé cette voie qui encourage, depuis plusieurs années, l'apparition d'un réel secteur complémentaire de sociétés de recherche sous contrat ou de sociétés de biotechnologie. Ces partenariats sont conclus à l'échelle planétaire. Le potentiel de développement de la pharmacie est principalement lié à ces petites entreprises et leur pouvoir d'innover. L'avenir de la pharmacie repose sur la capacité de la Tunisie à se positionner sur ce créneau porteur pour devenir un des pôles reconnus au niveau mondial.

Le secteur du phosphate occupe une place importante dans l'économie tunisienne. La Tunisie est pionnière à l'échelle internationale dans le domaine du phosphate naturel et des engrais minéraux. L'avenir de la chimie dépend d'un grand nombre de facteurs : coût des matières premières, raréfaction du pétrole, maîtrise des ressources naturelles, intensification des procédés, gestion des déchets, pression de la réglementation en matière de santé et d'environnement. Mais il dépend aussi des choix des acteurs et notamment de leur volontarisme en matière d'investissement dans la recherche et de leurs capacités à anticiper les compétences de demain.

Ainsi, l'intégration de l'industrie chimique constitue un atout qui doit être préservé et même renforcé. Par ailleurs, trois grands enjeux ressortent : l'énergie, l'environnement et les matériaux. Ces enjeux influent directement sur le développement du secteur des Industries chimiques.

- Restaurer l'attractivité de l'industrie agroalimentaire

Les industries agro-alimentaires sont considérées en Tunisie comme un secteur porteur avec des perspectives encore trop peu développées et explorées. L'enjeu est aujourd'hui d'élaborer des produits de qualité, comportant une plus forte valeur ajoutée, et de renforcer la maîtrise de l'interface entre l'agriculture et les IAA; le but étant de bénéficier au maximum des forces du secteur agricole tunisien.

De nouveaux investissements sont indispensables pour développer cette industrie en examinant de façon approfondie les marchés d'exportations autant en Afrique que dans les pays arabes et en suggérant des prix compétitifs. Le partenariat avec des entreprises étrangères dans le secteur alimentaire peut avoir des retombées positives en ce qui concerne le transfert technologique, l'ouverture de marchés à l'exportation et l'insertion de nouvelles techniques de production. Les promoteurs tunisiens peuvent viser des partenariats dans le cadre des rencontres B to B, organisées par les structures d'appui tunisiennes. Les rencontres Africa qui auront lieu le 5, 6 octobre 2017 à Tunis permettront également de nouer des contacts directs avec de nombreux partenaires étrangers qui sont motivés à travailler avec des entreprises tunisiennes en partageant les compétences et les expertises.

De nouveaux marchés ont donc été atteints. Une cinquantaine de pays importent de l'huile d'olive tunisienne. Cependant, l'Union européenne constitue le client traditionnel le plus important en termes de volume pour les exportations d'huile d'olive. C'est aussi le plus stable, avec 70% des ventes en volume et en valeur. Reste que plus de 96% de ces exportations sont destinés à l'Italie et à l'Espagne. Plusieurs pays arabes importent aussi l'huile d'olive tunisienne, à l'image de la Libye, l'un de ses clients privilégiés. Alors qu'elles sont presque inexistantes vers le Maroc et très faibles vers l'Algérie, des exportations se font en direction des pays du Proche et Moyen-Orient, plus particulièrement les pays du Golfe et la Jordanie. La Russie, les Etats-Unis, la Norvège, le Canada, le Japon et l'Australie sont aussi des pays importateurs. Les quantités exportées à partir de la Tunisie ne cessent d'augmenter mais elles demeurent relativement faibles par rapport à celles destinées à l'Union européenne.

Deux orientations stratégiques apparaissent nécessaires :

- montée en valeur ajoutée des produits. Cette montée en valeur doit d'abord s'appuyer sur : l'organisation des filières (contrats de culture, paiement à la qualité, mise à niveau des centres de collecte...) ; l'amélioration de la valeur ajoutée autour des créneaux porteurs et des produits de la santé-nutrition (produits bio) ; la promotion et valorisation des exportations : huile d'olive conditionnée, dattes, produits de la mer, vins, conserves de tomates et semi-conserves ; la croissance des marchés limitrophes et des consortiums d'exportations ;
- orientation basée sur la qualité et l'innovation. L'amélioration de la qualité des produits doit passer par : des labellisations (qualité, traçabilité), l'agrément technique de 300 entreprises et la certification (HACCP...) de 400 entreprises en 2016 contre 126 en 2008 ; le renforcement du potentiel d'innovation, de partenariat et de soutien à la création d'entreprises innovantes (170 entreprises et 9 000 emplois en 2016) ; la réforme et l'harmonisation de la réglementation nationale par rapport à la réglementation européenne et internationale.

- Le secteur énergétique

La Tunisie disposant d'un grand potentiel d'énergie renouvelable, notamment éolienne et solaire. Compte tenu de l'interdépendance croissante des économies des pays euro-méditerranéens dans le secteur de l'énergie et de la forte évolution que connaissent plusieurs pays du Sud de la région, la coopération régionale Nord-Sud et Sud-Sud pourrait s'avérer déterminante, en particulier pour les réseaux gaziers, les interconnexions électriques, le développement des énergies renouvelables, la promotion de l'efficacité énergétique et la coopération élargie dans les domaines de la recherche-développement, de la formation et du partenariat industriel.

L'objectif est, par ailleurs, de viser une gestion intelligente et connectée des énergies via l'intégration de réseaux sécurisés et intelligents (smart grids). Ces derniers facilitent la maîtrise de la production et de la demande d'énergie, ainsi que la diffusion de nouveaux usages.

- Le secteur digital

Comme l'internet industriel des objets (IIOT) permettra aux objets de communiquer entre eux, et avec l'extérieur via le Cloud (n'a-t-on pas, selon une étude EY, prédit 50 milliards d'objets connectés IOT à travers le monde d'ici 2020 ?), l'usine deviendra le cadre de la communication des composants (capteurs, machines...). C'est une transition qui s'impose depuis l'amplification du numérique dans la gestion des processus industriels (52% des compagnies listées à Fortune 500 en 2000 ont disparu à cause des impacts du Digital selon la même étude). L'IIoT touche tous les secteurs d'activités et offre de nombreux bénéfices, tels que l'augmentation de l'efficacité opérationnelle, une meilleure gestion de la maintenance ou encore la réduction des consommations d'énergie.

4.2. RENFORCER ET REDISTRIBUER LES CLUSTERS

Figure 10 : Carte des principaux pôles de compétitivité tunisiens²⁹



SOURCE : ASSOCIATION DES TECHNOPOLES TUNISIENS : « TUNISIA TECHNOPARKS »

Pôles de compétitivité (pdc) et technopoles animant ou susceptibles d'animer des clusters

PDC de Bizerte	Un cluster émergent dans le secteur agroalimentaire
Technopole de Sidi Thabet	Cluster émergent dans les biotechnologies
PDC d'El Ghazala	TIC
Technopole de Borj Cédria	Eco-énergie
PDC de Sousse	Développement des activités à haute valeur ajoutée : Technopole Mecatronic City, Offshore Business City, Enfidha Industrial City
PDC de Sfax	TIC
PDC Monastir El Fejja La Manouba (mfcpole)	Clusters textile technique et de l'habillement

C'est sous l'impulsion des équipes d'animation des pôles de compétitivité que plusieurs clusters ont vu le jour ou sont en cours de constitution. En effet, la gestion de chaque Pôle est assurée par une société de gestion qui dispose de personnel. A caractère public, privé ou dans le cadre d'un partenariat public-privé, ces sociétés de gestion assurent le rôle de guichet unique et veillent à offrir des services de qualité aux entreprises. Il leur est par ailleurs demandé de jouer le rôle d'animateurs de l'écosystème technopolitain et en particulier de contribuer à l'émergence de clusters.

On notera que la politique des pôles de compétitivité et technopoles qui relevait initialement de la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur est passée sous celle du ministère de l'Industrie. Elle est aujourd'hui considérée comme un outil de création d'activités et d'emplois cherchant à valoriser les avantages comparatifs de la place Tunisie.

Le dynamisme entrepreneurial tunisien, sa capacité d'adaptation mais également les initiatives au sein de l'administration rendent difficile l'établissement d'une cartographie stable des clusters. Des mises à jour régulières sont à prévoir. En Tunisie, l'encouragement à la constitution de clusters par les autorités publiques et, par conséquent, l'apparition de groupements industriels formellement constitués a débuté il y a une dizaine d'années. Les premiers groupements dans cette période l'ont été sous forme de consortiums d'exportation.

Le passage du modèle du consortium au modèle du cluster date de 2007-2008. L'étude de la Stratégie industrielle à horizon 2016 publiée en 2008 a retenu l'idée de clusters soulignant que la *clusterisation* constituait un levier de croissance. L'étude générale portant sur la mise en place de réseaux d'innovation dits « clusters » a porté sur trois secteurs d'activité jugés stratégiques, à savoir le textile et l'habillement (à Monastir), l'agroalimentaire (Bizerte) et les technologies d'information et de communication (TIC, à Sfax). La mobilisation provoquée par cette première étude n'a pas été accompagnée des moyens qui auraient alors permis l'émergence des clusters pré-identifiés.

Une autre orientation avait été prise au début des années 2000 avec la mise en place d'une politique dite de Pôles de compétitivité et Technopoles. Il s'agit d'une démarche choisie par l'Etat tunisien pour faire face à la concurrence des pays asiatiques notamment l'Inde et la Chine. Après leur entrée sur le marché mondial, la Tunisie avait en partie perdu son avantage coût, en particulier dans le secteur textile-habillement. Partageant avec une politique de cluster l'objectif de faciliter la création et le développement d'activités innovantes à partir d'échanges et de coopérations entre entreprises, centres de recherche et établissements de formation, cette politique s'en démarque par la dimension aménagement d'espaces et gestion d'un parc immobilier, avec, pour la plupart, une finalité d'attraction d'IDE.

Les Pôles de compétitivité qui vont jouer un rôle dans la politique actuelle sont censés rassembler différentes composantes : technopoles, réseau de partenaires, espaces industriels... Quant aux **technopoles**, la définition donnée par la loi est : « *l'espace ou l'ensemble des espaces intégrés et aménagés pour accueillir des activités dans le domaine de la formation et la recherche scientifique et technologique, d'une part, et les domaines de la production et de développement technologiques d'autre part, dans une spécialité déterminée ou un ensemble de spécialités, en vue de promouvoir la capacité concurrentielle de l'économie et de développer ses composantes technologiques* ».

Le système technopolitain tunisien est formé à ce jour de cinq technopoles et de cinq pôles de compétitivité qui se positionnent chacun sur un créneau porteur (l'agroalimentaire, les industries mécaniques, électriques et électroniques, les technologies de l'information et de la communication, la biotechnologie et les industries de la santé, l'environnement et les énergies renouvelables enfin le textile-habillement). A l'exception de deux qui ont une vocation multisectorielle (voir carte supra).

Dans le cadre de l'appui apporté par l'Agence Française de Développement (AFD) aux clusters, des échanges opérationnels ont été facilités entre :

- Le Mfcpole (Pôle de compétitivité Monastir El Fejja) et le cluster Clubtex de Roubaix autour du textile technique ;
- Le Technopôle El Ghazela et le Cluster de Saint-Etienne autour de la création d'un cluster dans le domaine des TIC ;
- L'Ecopark (Pôle de compétitivité Borj Cedria) et le Pôle de compétitivité Derbi autour de la création d'un cluster sur les énergies renouvelables.

4.3. DIVERSIFIER LES MARCHÉS EN PARTICULIER VERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE POUR RESTAURER SA COMPÉTITIVITÉ

Si les exportations tunisiennes vers les pays d'Afrique subsaharienne restent encore marginales par rapport à leur volume total, elles progressent sensiblement. En 2016, les exportations s'élevaient à 544 MDT contre 431 MDT en 2010. En 2016, les principaux clients de la Tunisie furent en effet l'Éthiopie (16%), le Sénégal (15.3%), la Côte d'Ivoire (11.5%), et enfin le Cameroun (5.9%). Venaient ensuite le Gabon, le Ghana, le Nigeria, le Burkina Faso, la Guinée et enfin, le Soudan. Les importations tunisiennes provenant de l'Afrique subsaharienne ont augmenté en 2016. Elles sont passées de 104 MDT en 2010 à 176 MDT en 2016.

L'Afrique présente de nombreuses opportunités pour la Tunisie. Elle doit, non seulement, s'efforcer de consolider la coopération commerciale bilatérale mais aussi développer une stratégie en direction des marchés africains. Elle doit permettre aux opérateurs privés tunisiens de s'adapter à la singularité et à la spécificité des différentes identités économiques et culturelles de ce continent. La Tunisie peut aussi bénéficier de sa position géographique en développant les relations triangulaires et de colocalisation avec l'Union européenne. Elle doit faire valoir son statut de relais pour la pénétration européenne vers l'Afrique et le monde arabe. Le but est aussi de se muer en hub financier et digital tourné vers la Méditerranée et l'Afrique, lequel sera à même de capter les flux en provenance du monde arabe et de l'Asie. Autrement dit, la Tunisie pourrait intercepter les flux mondiaux : ceux s'écoulant d'ouest en est quant aux technologies, ceux d'est en ouest pour les produits industriels, et du nord vers le sud, pour ce qui concerne les programmes d'aide et les investissements ciblant l'Afrique. Doit donc être prioritairement visé le marché africain des NTIC, de l'énergie renouvelable, de la lutte contre la désertification, de l'agroalimentaire, des infrastructures, des services, de la gestion des eaux usées, de la santé et de l'éducation. Devra être appliquée à certains pays pivots une stratégie spécifique : la Côte d'Ivoire et le Sénégal pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Sud pour l'Afrique australe et le Rwanda, le Kenya et l'Éthiopie pour l'Afrique de l'Est. Sachant que tous ces pays connaissent des mutations sociales, politiques et économiques, plusieurs axes sont à retenir. Il faudrait ainsi :

- insuffler un nouvel élan à la coopération avec les partenaires africains, notamment ceux d'Afrique subsaharienne, dans la mesure où la coopération tuniso-sénégalaise est déjà riche de 67 accords touchant plusieurs domaines comme la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur et la culture. Le but est d'inaugurer une nouvelle étape de coordination, de solidarité et de partenariat basée sur le principe gagnant-gagnant. Tous les domaines à intérêts communs doivent être envisagés. « *En plus des échanges économiques traditionnels avec les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, la Tunisie souhaite renforcer sa présence accrue en Afrique de l'Est et australe, deux régions incontournables pour le déploiement naturel de la politique étrangère de la Tunisie dans le continent africain* ».
- accélérer les échanges entre la Tunisie et le Sénégal. Entre le Sénégal et la Tunisie, la balance commerciale est positive, en raison des exportations tunisiennes de textile. Ce qui n'empêche pas que d'autres secteurs (agroalimentaire, santé, services) font l'objet d'une attention particulière pour les hommes d'affaires des deux pays.
- intensifier les liens commerciaux avec l'Éthiopie, un pays sur la bonne voie du développement, l'un des pays les plus fiables de l'Afrique de l'Est, car disposant d'un environnement économique favorable pour les hommes d'affaires. En raison de ses opportunités, les investisseurs tunisiens sont plus que tentés d'y investir, notamment dans les domaines de la construction, du génie électrique et des pièces de rechange. C'est d'autant plus réalisable que la Tunisie constitue un marché potentiel pour l'Éthiopie qui, déjà, lui vend divers produits, comme le café, les cuirs et peaux, le coton et le sésame.

- établir un partenariat triangulaire tuniso-franco-ivoirien. A n'en pas douter, bien des pays africains, comme la Côte d'Ivoire, présentent de multiples potentialités. Ils sont de plus demandeurs de plusieurs produits de consommation : alimentation, équipements techniques, textile, habillement... C'est dire que les industriels tunisiens peuvent dans tous ces secteurs intensifier les échanges commerciaux et conclure éventuellement des contrats de partenariat. Avec à terme la mise en place d'une coopération triangulaire (Tunisie-France-Côte d'Ivoire), suite à l'installation, dans le pays, de représentants tunisiens des entreprises françaises. Grâce particulièrement à de nombreuses réformes, la Côte d'Ivoire a effectué de multiples avancées économiques et l'introduction d'un nouveau cadre réglementaire a amélioré le climat des affaires et de l'investissement étranger. Depuis 2011, les échanges commerciaux entre la Tunisie et la Côte d'Ivoire ont régulièrement cru. Par conséquent, entre 2015 et 2016, les exportations tunisiennes vers la Côte d'Ivoire ont évolué de 8 %, atteignant en 2016 une valeur de 77,1 millions de dinars tunisiens (environ 34 millions de dollars américains). Classée en quatrième position en 2010, la Côte d'Ivoire est ainsi passée en troisième position en 2016. A l'inverse, les importations ivoiriennes en Tunisie n'ont atteint que 4,4 millions de dinars (près de 2 millions de dollars).

La fin de la décennie 2000-2010 a connu une nouvelle dynamique entre la Tunisie et l'Afrique subsaharienne. Évoluant dans un cadre juridique né de 110 accords bilatéraux³¹, les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'Afrique subsaharienne sont ainsi passés de 171 millions de dinars en 2004 à 461 millions de dinars en 2008. Constituées essentiellement de produits alimentaires, de matériaux de construction et de services informatiques, les recettes des exportations tunisiennes ont atteint 355 millions de dinars en 2008, soit 1,5 % du total des exportations du pays. La valeur des produits importés (coton, café, cacao, bois) s'est située à environ 106 millions de dinars, soit 1 % du total des importations de la Tunisie.

- intensifier les liens commerciaux avec l'Ethiopie, un pays sur la bonne voie du développement, l'un des pays les plus fiables de l'Afrique de l'Est, car disposant d'un environnement économique favorable pour les hommes d'affaires. En raison de ses opportunités, les investisseurs tunisiens sont plus que tentés d'y investir, notamment dans les domaines de la construction, du génie électrique et des pièces de rechange. C'est d'autant plus réalisable que la Tunisie constitue un marché potentiel pour l'Ethiopie qui, déjà, lui vend divers produits, comme le café, les cuirs et peaux, le coton et le sésame.
- accélérer les échanges entre la Tunisie et le Sénégal. Entre le Sénégal et la Tunisie, la balance commerciale est positive, en raison des exportations tunisiennes de textile. Ce qui n'empêche pas que d'autres secteurs (agroalimentaire, santé, services) font l'objet d'une attention particulière pour les hommes d'affaires des deux pays.

CONCLUSION

Le déficit commercial tunisien ne peut perdurer car, il contribue à l'endettement du pays, mais surtout à la dégradation du tissu économique, source de chômage et de faible croissance. Il faut donc s'attaquer à la revitalisation du tissu industriel tunisien. Cette étude sur le rééquilibrage de la balance commerciale a permis de dégager quatre propositions :

- » 1^{ère} proposition : Négocier avec les pays qui sont à l'origine de ce déficit commercial en priorité avec la Chine, la Turquie et la Russie ;
- » 2^{ème} proposition : Moderniser les filières qui sont à l'origine du déficit commercial ;
- » 3^{ème} proposition : Renforcer les filières exportatrices ;
- » 4^{ème} proposition : Restaurer la compétitivité du tissu industriel tunisien.

Cette étude a également permis de démontrer qu'il est impératif de redynamiser les exportations et d'internationaliser le tissu industriel tunisien par la co-production avec des partenaires étrangers (européens, chinois ou turcs). Ceci est d'autant plus vrai pour les entreprises tunisiennes familiales qui auront du mal à résister à la compétition mondiale.

La maîtrise du déficit commercial du pays, et par conséquent la préservation des équilibres globaux, demeure tributaire de la mise en place de différentes réformes structurelles qui doivent permettre de renforcer les échanges commerciaux, dont particulièrement :

1. **L'amélioration du climat des affaires** : afin de créer des conditions favorables pour attirer les IDE, et protéger les sociétés déjà opérantes en Tunisie.

Pour cela, l'entrée en vigueur le 1^{er} avril 2017 du nouveau code d'investissement contribue à cette finalité. Sa mission est de réglementer les conditions de l'investissement dans le pays, avec naturellement pour objectif ultime de créer des emplois et de la richesse. Fort de ses 36 articles, ce nouveau cadre réglementaire abolit le maximum de restrictions à l'investissement et à l'initiative privée. A la révision des cahiers des charges et du système d'autorisation, doit s'ajouter l'assouplissement des procédures administratives. Se dessinent aussi plusieurs incitations, fiscales notamment, en faveur des investisseurs, tant étrangers que tunisiens, l'objectif étant de doper la compétitivité de l'économie nationale. C'est pourquoi il est prévu de porter, à l'horizon 2020, la part de l'investissement dans le PIB des 19.3% actuels à 24%.

La nouvelle loi sur l'investissement représente avant tout un cadre qui permet aux opérateurs d'avoir une bonne visibilité, de mieux percevoir les orientations stratégiques du pays et d'orienter leurs investissements, notamment à la prochaine étape, vers les secteurs prioritaires à même de favoriser une croissance soutenue et inclusive. Ce nouveau cadre devrait relancer l'investissement extérieur qui marque le pas depuis plusieurs années. La Tunisie démarre ainsi une nouvelle étape en se dotant d'outils à même d'aider à une relance de l'économie et à un retour de croissance avec des effets rapides sur l'emploi.

2. **La promotion du modèle de coproduction Nord-Sud** : celui-ci permet l'internationalisation et la montée en gamme des deux partenaires autant celui du nord que celui du sud tous deux impliqués dans des chaînes de valeurs intégrées. Cette coproduction permet le partenariat, le transfert de technologie ainsi que le partage de la valeur ajoutée. Il faut dépasser le commerce à court terme des biens de consommations pour privilégier l'intégration en profondeur des systèmes de coproduction intégrés dans des filières internationales au plus près des consommateurs.

Comme précisé dès 2015, pour la Tunisie, l'enjeu est désormais de dépasser le modèle classique d'entreprises exportatrices en adoptant une plus forte intégration des entreprises dans des chaînes de valeur euro-méditerranéenne (en localisant plus de stades de production en Tunisie et en intégrant de nouveaux marchés par la diversification des exportations). Cela passera tant par la consolidation et une meilleure coordination des investissements des partenaires historiques de la Tunisie que sont la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne que par une plus grande ouverture de l'économie tunisienne vers l'Afrique³². L'ouverture des négociations d'un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) entre la Tunisie et son principal partenaire économique, l'Union Européenne (UE), présente dès lors une occasion de moderniser son tissu productif, et de rééquilibrer sa balance commerciale.

Cependant, des réformes administratives, financières et structurelles restent indispensables pour améliorer l'attractivité de l'industrie tunisienne. Depuis la révolution de 2011, les revendications sociales ont explosé poussant vers la sortie bon nombres d'entreprises. Ainsi et sur les cinq dernières années, les exportations ont régressé de 17%. L'archaïsme de la législation tunisienne en matière de protection intellectuelle, ajouté à l'anarchie qui règne sur le commerce transfrontalier, dissuadent actuellement les investisseurs à s'implanter en Tunisie. L'Etat tunisien doit reprendre en main le commerce transfrontalier, assainir le climat social et adopter une politique d'intégration économique permettant une meilleure insertion des secteurs porteurs dans l'économie locale.

3. **La lutte contre la corruption et la contrebande** : ces deux phénomènes qui rongent la balance commerciale et qui touchent tous les secteurs, particulièrement pour les produits subventionnés.

La lutte contre la contrebande, qui alimente le commerce parallèle et nuit dangereusement à l'économie nationale, est l'une des priorités des différents gouvernements tunisiens qui se sont succédés depuis la révolution de janvier 2011 en Tunisie. Or la contrebande et le marché parallèle arrivent à se dérober au contrôle des autorités et entraînent d'une part de lourdes pertes aux recettes fiscales de l'Etat tunisien et d'autre part, représentent un danger pour les entreprises, avec une incidence directe sur l'emploi et le développement.

Cette situation a connu une étendue de plus en plus vaste depuis 2011, en l'absence de mesures adaptées et efficaces pour en limiter les dégâts, au manque de réactivité des autorités concernées et à l'instabilité ayant régné dans le pays. Tous les secteurs ont été touchés. Aucune région n'a été épargnée. Les bases de l'économie ont été détruites entraînant des conséquences dramatiques. Selon l'étude de la Banque mondiale (2014)³³, les échanges commerciaux entre la Libye et la Tunisie sont importants. Les flux d'échanges informels entre les deux pays peuvent être évalués à la moitié du total des échanges commerciaux entre les deux pays. Le poste frontalier de Ras Jedir et en second lieu de Dhehiba sont les lieux de transit du commerce informel qui est considéré comme une activité importante pour la région. Un grand nombre d'acteurs, tels que les transporteurs, les vendeurs ambulants, les commerçants saisonniers ou les grossistes et consommateurs tunisiens, sont impliqués dans cette activité qui rend le coût plus abordable pour les marchandises. La différence de taxation pouvant atteindre 78% encourage plusieurs marchandises venant de Chine et de Turquie à entrer en Tunisie à travers la Libye. L'importation des marchandises nécessaires se fait par le biais du commerce informel. Il en est de même pour les exportations, qui fournissent des revenus en devises étrangères.

Au vu de cette situation alarmante, des mesures et des actions urgentes doivent être prises. Il est impératif de remplacer l'informel par le formel, stimuler l'investissement, de remettre en marche la croissance, de créer de l'emploi formel et d'éviter les risques qu'on peut connaître dans l'avenir. Une révision des prix et une libéralisation de certains produits est nécessaire pour enrayer la contrebande qui s'est propagée après la révolution.

32 - IPEMED (2015), p.9

33 - « *Estimating Informal Trade across Tunisia's Land Borders* », Lotfi Ayadi Nancy Benjamin Sami Bensassi Gaël Raballand.

4. **Le renforcement de la sécurité du pays et la résolution des conflits sociaux** : afin de continuer à attirer les investisseurs et ne pas perturber les exportations des produits phosphatés tunisiens. L'urgence de ces actions est signalée afin de ne pas perdre définitivement les parts de marché à l'échelle internationale.
5. **L'adoption d'une politique agricole efficace et résiliente aux changements climatiques** : pour pouvoir mieux gérer l'abondance de certains produits (lait, tomates, ...), stimuler la culture des produits dont le niveau des importations est devenu très élevé (céréales), et pour préserver l'autosuffisance trouvée pour ces produits.
6. **Le renforcement de la position de la Tunisie sur la scène internationale à plusieurs niveaux** : sécurité, développement économique, etc. La diplomatie tunisienne a renforcé la position de la Tunisie auprès des pays étrangers édifiant comme priorité le développement économique via le renforcement du commerce international. La diplomatie économique agit directement et efficacement sur le développement du pays, de son image à l'international à travers les échanges commerciaux, socio-économiques, culturels et bien d'autres.
7. **Une action du gouvernement devrait être entreprise en direction des PME/ETI** et notamment des plus performantes d'entre-elles pour accorder sur une période de 3 à 5 ans une préférence nationale aux entreprises tunisiennes. Cela aurait un effet immédiat sur les importations et les exportations.
8. **Plusieurs activités potentiellement exportatrices n'ont aucune chance d'émerger sans ventes locales préalables**. L'Etat a également un rôle à jouer notamment pour les secteurs réglementés. A titre d'exemple, on peut citer le cas des industries pharmaceutiques qui peuvent prétendre exporter des génériques relatifs à des pathologies qui ne concernent pas la Tunisie et pour lesquelles le ministère de la santé peut ne pas considérer pertinent de traiter le dossier des autorisations de mise en marché (AMM) avec la diligence requise. Ce qui empêche les laboratoires tunisiens d'exporter les produits qui ne sont pas enregistrés localement.
9. **Mettre en place une plus grande souplesse de politique de change est nécessaire**. Plusieurs activités exportatrices tunisiennes candidates à la coproduction renforceraient leur potentiel par une implantation à l'international. Or elles ne franchissent pas aujourd'hui de cette internationalisation ou le font sous des contraintes sévères qui altèrent leurs chances de succès.
10. **La baisse des importations de certains produits passe par une restructuration urgente de la caisse de compensation** qui aurait un effet non seulement sur le budget de l'Etat mais également sur les importations. Dans cette perspective, plusieurs éléments pourraient être avancés:
 - Limiter les produits compensés à certains réseaux de distribution qui élimine les HORECA, la grande distribution et certains commerces modernes ;
 - exiger un marquage spécifique des produits subventionnés ;
 - plafonner les produits subventionnés en quantité chez les producteurs ;
 - limiter la subvention à la pompe de l'énergie subventionnée aux véhicules à 4 chevaux et aux professionnels qui auront une carte grise à puce créditée d'un montant mensuel plafonné, etc.
11. **Accélérer le programme de privatisation des entreprises publiques dans le cadre d'AO** pourrait relancer l'activité de certaines de ces sociétés qui pourraient bénéficier du support de leaders sectoriels renforçant l'export des unités actuellement en proie aux difficultés (sidérurgie, chimie, agroalimentaire...)

Le développement de l'économie tunisienne requiert des fondamentaux forts en termes d'équilibre de la balance commerciale d'une part et de mutation du tissu industriel existant en un écosystème créateur de valeur et d'emploi de l'autre.

La rationalisation des importations, tout comme l'amélioration des exportations, sont incontournables pour assurer le développement tout en restant compétitifs sur plus d'un secteur.

Certes, la Tunisie a conclu des accords de coopération et d'échange avec plusieurs pays mais la balance commerciale avec certains partenaires demeure encore déficitaire comme c'est le cas avec la Turquie et des pays arabes.

Le premier partenaire économique de la Tunisie demeure encore l'Europe qui absorbe la plus grande quantité des produits tunisiens (85% des échanges commerciaux). D'où la nécessité de diversifier les marchés en prospectant d'autres marchés. L'état tunisien a manifesté, en outre, son intérêt pour le marché africain qui connaît une forte croissance économique. Les marchés voisins, à savoir les marchés libyens et algériens, sont en mesure, eux aussi, d'absorber les produits agricoles tunisiens.

Plusieurs mesures d'urgence s'offrent donc, notamment celles promues par l'OMC. Comme le montre la répartition des échanges commerciaux publiés par l'INS, les importations constituent un réel problème pour la Tunisie. C'est pourquoi de nombreux industriels déplorent des concurrences déloyales. Les produits turcs sont particulièrement visés par les professionnels du textile, du cuir et de la chaussure, mais aussi de l'agroalimentaire.

Pour ces trois pays la Turquie, la Chine et la Russie, l'Etat tunisien pourrait négocier des plafonds de déficit commercial pays par pays et exiger au-delà du plafond la conversion en l'excédent en investissement.

Se pose donc la question de l'application des mesures prévues par l'accord GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Car, selon l'OMC : « *Les mesures de sauvegarde sont définies comme des mesures "d'urgence" concernant l'accroissement des importations de produits particuliers, lorsque ces importations causent ou menacent de causer un dommage grave à la branche de production nationale [...] Ces mesures peuvent consister à appliquer des restrictions quantitatives à l'importation ou à relever les droits au-delà des taux consolidés*³⁴ ».

L'analyse de la balance commerciale et de son rééquilibrage nous a permis de faire des propositions opérationnelles notamment concernant l'internationalisation du tissu industriel tunisien par la coproduction avec la France, l'Italie l'Espagne le Maroc et l'Algérie. Ceci étant, dans une réflexion plus globale pour la Tunisie, il faudrait inclure la balance des services et leur développement très profitable à la Tunisie avec l'accueil des retraités européens, le renforcement du tourisme, la valorisation du secteur de la santé et les activités offshores en pleine expansion. Il ne faut pas non plus sous-estimer le potentiel de l'économie sociale et solidaire, objet d'une étude de l'IPEMED en 2013.



- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPEMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Il est indépendant des pouvoirs politiques dont il ne reçoit aucun financement.